

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 13 mars 2025 / 13 ramadhan 1446 - N° 3783 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr : 05h36 Dohr : 12h58
Asr : 16h20 Maghreb : 18h57 Isha : 20h15
Iftar : 18h57
Imsak : 05h24

MÉTÉO

Alger	: 22°	12°
Oran	: 23°	13°
Annaba	: 22°	10°
Béjaïa	: 20°	13°
Tamanrasset	: 35°	20°

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside une réunion consacrée à l'examen de la situation du transport aérien

P. 24

ALGÉRIE - OUGANDA

Tebboune reçoit une délégation ougandaise conduite par l'envoyé spécial du président ougandais

P. 24

VICE-PRÉSIDENTIE DE LA COMMISSION DE L'UA

Mme Haddadi prendra ses fonctions aujourd'hui

P. 24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Stratégie nationale multidimensionnelle de lutte contre la drogue et les substances psychotropes pour la période 2024-2029

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de textes de loi et à la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre. P. 4



SCIMAT, FILIALE DU GROUPE GICA

55 000 tonnes de clinker depuis sa cimenterie de Tilatou (Batna)

Par F. Yanis

P. 6

JUSTICE

Le ministre de la justice se réunit avec la Haut-commissaire à la numérisation

P. 3

ALGER

Un partenariat renforcé entre l'ONSC et l'Organisation Nationale des Journalistes Algériens

Par Abed Meghit

P. 4

SANTÉ

ACOUPHÈNES
Comment les soulager en douceur ?

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS - JSK - MCO AU STADE
HOCINE AIT AHMED À 22H

Les Canaris victoires rien que la victoire

Par F. Yanis

P. 22



BEJAIA

Il y a 11 ans, disparaissait Na Cherifa, l'icône de la chanson populaire d'expression kabyle

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Sûreté d'Alger : arrestation de deux suspects pour menace et vol d'un citoyen à l'arme blanche

P. 2

MOUDJAHIDINE

Relizane: décès
du Moudjahid Maâmeri
M'hamed dit "Si Redouane"

Le Moudjahid Maâmeri M'hamed, dit "Si Redouane", s'est éteint, mardi soir à Relizane, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction des Moudjahidine et Ayants-droit de la wilaya.

Le défunt, né en 1938 à Saïda, a rejoint les rangs de la guerre de libération en 1955 dans la quatrième zone de la wilaya V historique, en tant que Moudjahid.

Il est devenu fidaï, en 1956, et responsable de l'organisation des cellules de fida, en 1957, a ajouté la même source. "Si Redouane" est considéré comme l'un des doyens et fondateurs des Scouts musulmans algériens dans la région de Relizane et l'un des organisateurs du travail fidaï à Ammi Moussa et Oued R'hiou.

Il a dirigé une grève de huit jours à Ammi Moussa, du 28 janvier au 4 février 1957, avant d'être arrêté par les colonisateurs français et emprisonné à Mostaganem. Si Redouane s'est échappé de la prison pour poursuivre la lutte dans les régions de Sidi Khettab et Belacel (Relizane) jusqu'à l'indépendance, a souligné l'historien de la région, Mohamed Ghertil.

SAISON ESTIVALE

Mostaganem : ouverture
de 5 nouvelles plages
en prévision de la saison
estivale

Cinq nouvelles plages seront ouvertes dans la wilaya de Mostaganem en prévision de la prochaine saison estivale, a-t-on appris, d'un communiqué des services de la wilaya.

Le communiqué précise que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a récemment tenu une réunion du conseil de l'exécutif consacrée aux préparatifs pour la saison estivale 2025, qui verra l'ouverture de cinq nouvelles plages, portant ainsi le nombre de plages autorisées à la baignade sur le littoral de Mostaganem de 51 à 56 plages.

Il s'agit de trois nouvelles plages dans la commune de Hadjadj, une plage dans la commune de Achâacha (Est de Mostaganem) et une plage dans la commune de Stidia (Ouest de Mostaganem),

a ajouté la même source.

Lors de cette réunion, le wali a donné des instructions pour organiser des campagnes de nettoyage des plages, chaque semaine, et a annoncé le lancement de la deuxième édition du concours de la plus belle commune touristique pendant la saison estivale.

Il a également demandé à l'entreprise publique en charge du parc d'attractions et de loisirs et de zoologie "Mostaland" d'élargir ses activités en lui accordant la priorité pour l'exploitation touristique des plages, des forêts de loisirs et de tous les espaces liés directement aux loisirs et à la détente.

COMMERCE

Bechar : saisie de près
de 1,25 tonne de viandes
blanches impropre
à la consommation

Une quantité de près de 1,25 tonne de viandes blanches impropres à la consommation humaine a été saisie à Bechar par les éléments de la brigade mixte sûreté-agents de contrôle du service de la répression des fraudes et de la protection du consommateur ainsi que de l'inspection vétérinaire locale, a-t-on appris mardi de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

La saisie a été effectuée lors d'une opération de contrôle d'un entrepôt de stockage, dans le cadre du programme de lutte contre la fraude et la spéculation, tracé par la direction locale du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national à l'occasion du mois de Ramadhan, a-t-on précisé.

La viande a été saisie pour des infractions liées au non-respect des normes d'hygiène et sanitaires fixées pour les produits alimentaires, dont l'absence de respect des conditions de stockage (réfrigération) de la viande blanche, a-t-on ajouté.

En application des mesures conservatoires en vigueur, la viande saisie a été incinérée au Centre d'enfouissement technique intercommunal (CET) de Bechar, sur recommandation des services de l'inspection vétérinaire locale, a-t-on fait savoir.

EDUCATION

Bordj Badji Mokhtar :
Lancement de la première
phase éliminatoire
des olympiades algériennes
de mathématiques

La première phase éliminatoire des olympiades algériennes de mathématiques dans sa deuxième édition au titre de l'année 2025, a été lancée mardi dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, pour sélectionner les meilleures élites scolaires qui représenteront la wilaya aux compétitions nationales, a-t-on appris auprès des services du secteur de l'éducation de la wilaya.

Ces concours, qui cible les élèves brillants en mathématiques issus des établissements scolaires relevant du secteur de l'éducation nationale, et qui ont obtenu une moyenne égale ou supérieure à 17/20 en mathématiques au premier semestre, se déroule au niveau du collège d'enseignement moyen (CEM), Cheikh Abdelhamid Ben Badis à Bordj Badji Mokhtar, avec la participation de cinq (5) candidats de l'enseignement secondaire, et 23 autres du cycle moyen, a-t-on précisé.

Dans la commune de Timiaouine, cette compétition scolaire a été lancée par des inspecteurs de l'éducation au collège Cheikh Sidi Mohamed Belkebir, avec la participation de deux candidats, selon la même source.

Les sujets du concours ont été préparés selon les niveaux scolaires des participants, à savoir les élèves du niveau 3e et 4e années de l'enseignement moyen, la 1er année secondaire, (tronc commun sciences et technologies), ainsi que la 2e et la 3e années secondaires pour les filières concernées, a-t-on fait savoir.

TIARET

Mise en service prochaine
de trois nouveaux bureaux
de poste

Trois nouveaux bureaux de poste seront prochainement mis en service dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris du directeur local de la Poste et des Télécommunications, Abdelmadjid Hamouda.

M. Hamouda a souligné que ces structures, situées dans les communes d'Aïn Dheb (Tiaret), Rechaïga et Bougara, dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala, ont été réalisées selon des normes modernes dans le cadre du programme sectoriel.

Il a souligné qu'avec l'ouverture des bureaux à Aïn Dheb et Rechaïga, chaque commune disposera désormais de deux bureaux, ce qui contribuera à améliorer les services postaux, tandis que le nouveau bureau de Bougara remplacera l'ancien établissement.

Par ailleurs, six autres bureaux ont récemment été mis en service, dont deux à Ksar Chellala, en plus de ceux de Tiaret, Sougueur, Rahouia et Mahdia, la plupart situés dans les nouveaux pôles urbains, a-t-on rappelé.

LUTTE CONTRE
LA CRIMINALITÉSûreté d'Alger :
arrestation de deux
suspects pour menace
et vol d'un citoyen
à l'arme blanche

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, la semaine dernière, à l'arrestation de deux individus pour avoir menacé un citoyen et volé son argent à l'aide d'une arme blanche, a indiqué mardi un communiqué de ces services.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de Police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Dar El Beida, ont arrêté, la semaine dernière, deux (2) suspects pour association de malfaiteurs en vue de préparer un crime de vol avec usage d'armes blanches et utilisation d'un véhicule pour faciliter la fuite", précise le communiqué.

L'affaire a été enclenchée "suite à une plainte déposée par l'une des victimes qui a affirmé avoir été menacée avec une arme blanche par deux (2) individus, ayant ensuite volé son argent avant de prendre la fuite à bord d'un véhicule dans un quartier de Dar El Beida", poursuit la source.

En coordination avec le parquet territorialement compétent, "les services de la Police judiciaire ont entamé des investigations qui ont permis d'identifier et d'arrêter les mis en cause, tout en saisissant une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 9.950.000 cts, ainsi que le véhicule utilisé dans le vol".

Les deux suspects ont été "déférés devant le parquet territorialement compétent", conclut le communiqué.

Bouira : un réseau
criminel spécialisé
dans le vol de véhicules
démantelé

Un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules a été démantelé à Bouira, lors d'une opération sécuritaire menée par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ), rapporte mardi un communiqué de la Sûreté de la wilaya.

Les faits de cette affaire remontent à quelques jours seulement lorsque les éléments de la BMPJ de la ville de Bouira ont reçu trois plaintes faisant état de vol de voitures ainsi que de tentatives de vol de véhicules, selon les détails contenus dans le communiqué de la sûreté. "Suite à ces plaintes, les services de police judiciaires ont enclenché une enquête approfondie et des investigations intensives sur le terrain ayant conduit à l'identification des membres de ce réseau", est-il précisé dans le même document.

Cette bande de malfaiteurs est impliquée également dans des affaires criminelles similaires commises dans d'autres wilayas du pays en utilisant un véhicule touristique dans ses déplacements.

Après l'obtention d'une extension de compétence à deux autres wilayas voisines, deux personnes suspectées d'appartenance à ce réseau criminel, ont été arrêtées et présentées devant les instances judiciaires territorialement compétentes, a-t-on fait savoir de même source.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE Tebboune : la réalisation d'usines de dessalement de l'eau de mer a posé les fondements d'une école algérienne dans la concrétisation des grands projets

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi depuis la wilaya de Boumerdes, que la récente réalisation d'usines de dessalement de l'eau de mer en un temps record avait permis de poser les fondements d'une école algérienne en matière de concrétisation des grands projets.

"Comme je l'ai dit lors de l'inauguration des trois usines de dessalement de l'eau de mer ayant précédé l'usine Cap Djinet 2, c'est une immense fierté de remplir un devoir pour lequel nos valeureux chouchouhada se sont sacrifiés durant la Révolution.

Aujourd'hui, nous concrétisons leurs rêves, particulièrement en ce mois de mars, mois des chouchouhada durant lequel la plupart des chefs de la glorieuse Révolution de libération sont tombés en martyrs", a déclaré le président de la République après avoir suivi deux exposés techniques sur le fonctionnement et la réalisation de l'usine de dessalement de l'eau de mer Cap Djinet 2 qu'il a inaugurée.

"Puisque nous sommes dans le contexte de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, il importe de relier les événements et les réalisations afin de nous souvenir de ce qu'ont accompli nos aïeux, qui ont affronté les armées les plus puissantes durant la glorieuse Révolution.

Grâce à Dieu, nous ne pouvons qu'être fiers et nous réjouir de ce que nos enfants ont réalisé pour



notre cher pays", a-t-il ajouté. Le président de la République s'est en outre félicité de la réalisation "entièrement algérienne" des usines de dessalement.

"L'étude est algérienne, la réalisation aussi et les techniciens, les cadres et les travailleurs sont tous Algériens", a-t-il rappelé, soulignant que cette réalisation concrétisée en un temps record (26 mois) est "le rêve de tout Algérien".

La réalisation d'usines de dessalement dans notre pays a "posé les fondements d'une école algérienne en matière de concrétisation des projets", a soutenu le président de la République, ajoutant que ces projets stratégiques qui voient le jour sont un modèle à suivre dans "la réalisation des

grands projets".

A cette occasion, le président de la République a félicité les citoyens pour cette réalisation d'envergure, réaffirmant que la satisfaction des besoins des citoyens à travers l'ensemble du territoire national était "sa principale préoccupation".

Le président de la République a, par ailleurs, rappelé que la réalisation d'usines de dessalement de l'eau de mer visait à pallier les conséquences du manque de précipitations et à préserver la nappe phréatique, soulignant que la wilaya de Boumerdes, qui "a accusé un certain retard pendant la période de la tragédie nationale, dans les années 1990, commence aujourd'hui à bénéficier de

différents projets de développement".

Le président de la République a enfin renouvelé ses remerciements à l'ensemble des cadres et travailleurs pour "tout ce qu'ils ont fait" pour la concrétisation de ce projet, soulignant que "c'est là le parcours que nous avons tracé depuis le début : rattraper le retard accusé dans tous les domaines afin de rejoindre les pays émergents et avancés.

Nous sommes sur la bonne voie".

Après l'inauguration de cette grande usine, le président de la République a rencontré un groupe de jeunes appelés à se spécialiser dans les techniques de dessalement de l'eau de mer.

A cette occasion, le président de la République a déclaré : "Merci à vous, vous êtes la première école algérienne de dessalement de l'eau de mer, nous comptons sur vous et j'espère que vous serez un exemple pour d'autres wilayas".

Et d'ajouter : "Ainsi, il y aura une véritable intégration entre les ministères de l'Energie, de l'Hydraulique et de la Formation professionnelle. Je vous souhaite un avenir brillant".

RENOUVELLEMENT PAR MOITIÉ DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION M. Boutbig se félicite des résultats obtenus par son parti

Le président du Front El Moustakbal, M. Fateh Boutbig, s'est félicité, mardi à Alger, des résultats obtenus par sa formation politique lors des élections de renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, estimant que ces résultats renforceront la place de son parti sur la scène politique nationale.

Lors d'une conférence de presse à l'issue de l'annonce des résultats provisoires des élections du renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation, tenues dimanche dernier, M. Boutbig a salué les résultats obtenus par sa formation politique (10 sièges), soulignant qu'ils "renforceront" la place du parti sur la scène politique nationale".

Il a réaffirmé l'engagement de son parti dans la vision du projet national fidèle aux principes de la Révolution et de la Déclaration du 1 novembre, en vue de consolider le processus de développement global auquel tous les Algériens aspirent.

PARLEMENT Une délégation de l'APN prend part aux travaux de la Conférence mondiale des femmes parlementaires

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part, du 13 au 16 mars à Mexico, aux travaux de la Conférence mondiale des femmes parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP), indique mercredi un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Cette délégation est composée de Farida Ilmi, première vice-présidente du Forum des femmes parlementaires de l'UIP, de la députée Samira Amir, ainsi que des députés Kacemi Abdelaziz, Benchechor Karim et Manser Mohammed Said.

JUSTICE Le ministre de la justice se réunit avec la Haut-commissaire à la numérisation



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lofti Boudjemaa, s'est réuni, mardi au siège du ministère à Alger, avec la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, en présence des cadres du ministère de la Justice et du Haut-commissariat à la numérisation, indique un communiqué du ministère.

La réunion s'est déroulée en présence du président de la Chambre nationale des notaires et des membres du bureau national de cet organisme.

La réunion a porté sur les mesures prises pour la numérisation des offices notariaux publics et leur interconnexion numérique avec les instances concernées par leurs services, ajoute le document.

APS

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER Arkab : "atteindre une autonomie technologique en vue d'une sécurité hydrique complète"

La stratégie de l'Algérie dans le domaine du dessalement de l'eau de mer vise à renforcer sa sécurité hydrique, tout en maîtrisant les technologies et équipements de dessalement, dans une optique d'atteindre une autonomie technologique dans ce secteur, a souligné le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies Renouvelables, Mohamed Arkab.

S'exprimant dans un entretien accordé à la revue "El Djéich" paru dans le numéro de mars,

M. Arkab a expliqué que cette vision, engagée sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, repose sur un objectif à long terme : "réaliser une sécurité hydrique complète" à travers "la concrétisation de la production locale de membranes d'osmose inverse ce qui contribuera à renforcer notre autonomie technologique et industrielle dans ce secteur vital".

Ces initiatives témoignent, a-t-il également mentionné, de l'engagement de l'Etat "d'assurer une gestion durable et souveraine des ressources en eau, tout en positionnant l'Algérie comme un acteur majeur dans l'industrie du dessalement de l'eau de mer à l'échelle mondiale".

Dans ce contexte, il a fait savoir que la filiale de Sonatrach, Algerian

Energy Company (AEC), chargée de superviser les projets de dessalement, "a initié des discussions avec des leaders internationaux pour la fabrication locale de membranes d'osmose inverse, essentielles au processus de dessalement".

M. Arkab a évoqué à ce propos des protocoles d'entente qui ont été signés avec des partenaires internationaux, tels que l'allemand Port Energy Logistic (PEL) GmbH, pour la fabrication locale de membranes d'osmose inverse, permettant selon lui "de réduire la dépendance aux importations et stimulant l'industrie nationale". La stratégie vise également à intégrer davantage les énergies renouvelables dans le processus de dessalement, à exploiter la saumure issue du dessalement, pour l'industrie minière comme le lithium, élément essentiel à la production de batteries.

Elle comprend aussi l'intégration des technologies avancées, telles que la production d'hydrogène vert à partir des stations de dessalement, contribuant ainsi à la transition énergétique du pays, selon le ministre d'Etat.

Concrètement, l'AEC prévoit dans ce cadre d'intégrer l'énergie solaire dans les opérations de production des stations de dessalement, avec un ob-

jectif de 30% d'utilisation, dans l'objectif de réduire les coûts énergétiques et l'empreinte carbone des installations.

S'agissant des cinq nouvelles usines de dessalement, M. Arkab a fait savoir que ce qui porte leur mise en service va porter le nombre total de stations de dessalement en Algérie à 19, augmentant, selon lui, "significativement la capacité de production d'eau potable qui sera de 3,7 millions m3/jour, soit 42% de la demande nationale".

"L'Algérie a réalisé des progrès significatifs dans le domaine du dessalement de l'eau de mer avec la mise en oeuvre de projets à grande échelle, achevés dans des délais remarquables", a-t-il relevé, en mentionnant que "c'est pour la première fois de son histoire que l'Algérie réalise ces projets 100% algériens".

A ce titre, il a cité les entreprises algériennes réalisatrices de ces stations, notamment GCB, filiale du groupe Sonatrach, pour le projet d'Oran, la GTP, filiale aussi du groupe Sonatrach, pour le projet de Boumerdes, Cosider via sa filiale Cosider Canalisation pour le projet de Tipaza, Enac pour le projet de Béjaïa et qui est aussi filiale du groupe Sonatrach et enfin Sarpi, une autre filiale du groupe Sonatrach pour le projet d'El Tarf.

ALGER

Un partenariat renforcé entre l'Observatoire National de la Société Civile et l'Organisation Nationale des Journalistes Algériens

ABED MEGHIT

Dans le cadre du renforcement de la collaboration entre la société civile et le secteur médiatique, le Président de l'Observatoire national de la Société civile (ONSC), M. Noureddine Benbrahim, a accueilli une délégation de l'Organisation Nationale des Journalistes Algériens (ONJA), conduite par son président, M. Slimane Abdouche.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres de l'ONSC et de membres du bureau national de l'ONJA, a permis de mettre en avant l'importance du dialogue et de la coordination entre les deux institutions.

L'objectif principal étant d'accompagner les dynamiques de développement en Algérie et de valoriser les initiatives sociétales positives, tout en mettant en lumière les valeurs profondes de la société algérienne.

Lors de son intervention, M. Benbrahim a souligné la disponibilité de l'ONSC à accompagner l'ONJA dans ses initiatives. Il a insisté sur la nécessité d'établir une feuille de route pour concrétiser un partenariat de terrain, visant à soutenir et développer le secteur médiatique.

Il a également rappelé que l'ONSC reste ouvert à toutes les initiatives contribuant au renforcement de la société civile, saluant à cet égard le rôle du journalisme dans l'accompagnement des actions associatives et citoyennes. De son côté, M. Slimane Abdouche a exprimé sa gratitude pour l'accueil réservé à sa délégation et a mis en avant le rôle clé de l'ONSC dans le soutien aux dynamiques de la société civile. Il a également affirmé l'engagement de l'ONJA à travailler en synergie avec l'ONSC pour atteindre des objectifs communs. Au cours de la réunion, M. Slimane Abdouche a exposé plusieurs points de convergence entre les deux institutions, ouvrant la voie à une coopération fructueuse. À l'issue des échanges, les deux parties ont convenu de la création d'une commission mixte chargée d'identifier les axes prioritaires et de définir les modalités de mise en œuvre des actions conjointes sur le terrain.

Ce partenariat s'inscrit dans une volonté commune de renforcer le travail collaboratif en faveur de la société civile et de l'évolution du paysage médiatique en Algérie.

HISTOIRE

Guerre d'Algérie : Révélations sur l'Usage d'Armes Chimiques par l'Armée Française

Une nouvelle page sombre de la guerre d'Algérie (1954-1962) vient d'être mise au jour. Selon l'historien français Christophe Lafaye, l'armée française aurait mené 450 opérations impliquant des armes chimiques entre 1957 et 1959.

Ces révélations, publiées sur le site d'information actu.fr, soulèvent des questions cruciales sur le nombre de victimes et l'ampleur réelle de ces attaques.

Les recherches de Christophe Lafaye indiquent que ces opérations se seraient principalement déroulées en Haute-Kabylie et dans les Aurès, régions alors considérées comme des bastions de la résistance algérienne. Ces découvertes viennent s'ajouter aux accusations déjà portées contre la France concernant ses 17 essais nucléaires réalisés dans le Sahara algérien entre 1960 et 1966.

Toutefois, si l'historien a pu retracer l'existence de ces opérations, il souligne que de nombreux documents restent inaccessibles. L'ouverture des archives militaires demeure un enjeu central, car elle permettrait d'évaluer précisément le nombre de victimes et d'identifier les personnes disparues.

Selon Christophe Lafaye, l'usage de ces armes chimiques n'était pas un acte isolé, mais bel et bien une

RÉUNION DU GOUVERNEMENT Stratégie nationale multidimensionnelle de lutte contre la drogue et les substances psychotropes pour la période 2024-2029

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de textes de loi et à la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des services du Premier ministre.

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 12 mars 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de la stratégie nationale multidimensionnelle de lutte contre la drogue et les substances psychotropes pour la période 2024-2029, que Monsieur le Président de la République a chargé le Gouvernement de l'élaboration, pour assurer la lutte et la prévention contre ce phénomène et faire face à ses graves répercussions sur tous les plans sécuritaire, économique, social et sanitaire.

Dans ce cadre, le Gouvernement a examiné les moyens de renforcer le cadre législatif de répression des différents infractions liées aux drogues et aux substances psychotropes, notamment à travers le durcissement des peines applicables aux infractions liées aux drogues et en adaptant les dispositions procédurales de leur poursuite.

Le Gouvernement a également examiné la mouture finale de l'avant-projet de loi relative aux wakfs, à la lumière des orientations de Monsieur le Président de la République. D'autre part, et dans le cadre de la création de pôles universitaires d'excellence dans certaines spécialités et le renforcement du rôle économique des universités, leur ouver-



ture sur leur environnement national et international, et le renforcement de leur visibilité et de leur attractivité, le Gouvernement a entendu une communication sur le projet de création de pôles universitaires et l'implantation d'interfaces au sein des universités, ayant porté sur un ensemble de mesures pratiques et organisationnelles pour mettre en œuvre cette approche. Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif portant approbation du renouvellement de la licence d'établisse-

ment et d'exploitation d'un réseau de communication électronique ouvert au public par satellites de type GMPCS et de fourniture de services de communications électroniques au public, attribuée à la société Algérie Télécom Satellite Spa.

Enfin, le Gouvernement a entendu deux communications sur la situation du marché national durant le mois sacré du Ramadan et les différentes mesures prises pour assurer son approvisionnement, notamment en produits de large consommation".

ARMÉE

Organisation de journées portes ouvertes au 201^e régiment de missiles sol-air à Nâama

Des journées portes ouvertes ont été organisées, mardi à la 201^{ème} Brigade de missiles Sol-Air Chahid Abdellaoui-Mohamed, dit Si Abdessamed, dans la wilaya de Nâama (2^e Région militaire), afin de faire connaître l'armement anti-aérien des forces terrestres.

Dans son allocution d'ouverture, prononcée au nom du Commandant de la 2^e Région militaire, le commandant de la Brigade, a souligné que cet événement s'inscrit dans le cadre du plan de communication adopté par le haut commandement de l'Armée nationale populaire. Le

plan "vise à présenter les institutions et structures militaires et à offrir au public l'opportunité de mieux connaître les missions qui lui sont assignées, contribuant ainsi à renforcer le lien solide armée-nation".

Il a également ajouté que "le choix du mois de mars pour organiser cette activité de communication revêt une grande symbolique, car il est lié à l'histoire glorieuse de l'Algérie". L'officier a rappelé que le peuple algérien célèbre la Fête de la Victoire, durant ce mois, dédié aux martyrs qui ont sacrifié leur vie et combattu avec sincérité

et foi la barbarie coloniale française, permettant ainsi au peuple de vivre aujourd'hui dans la liberté et l'indépendance. Ces journées portes ouvertes offrent au public l'opportunité d'apprendre davantage sur les missions de la 201^{ème} Brigade de missiles Sol-Air, son rôle dans la protection de la souveraineté de l'espace aérien national, ainsi que sur les moyens matériels, humains et logistiques modernes dont il dispose. Ces moyens sont maîtrisés par des cadres hautement qualifiés. Cette manifestation permet également aux jeunes de découvrir les conditions d'in-

tégration dans cette unité et les différentes formations proposées. Cet événement médiatique a été une occasion pour les citoyens et les représentants des médias nationaux de se familiariser avec les différentes missions de la Brigade, ses composantes, ses équipements et ses armes, notamment les dispositifs de défense aérienne, les véhicules de combat et autres matériels militaires.

A cette occasion, des exhibitions d'arts martiaux et de compétences physiques ont été réalisées par des membres de la Brigade.



stratégie militaire délibérée. Il affirme avoir retrouvé des documents prouvant que Maurice Bourgès-Maunoury, ministre sous l'IV République, avait signé l'autorisation d'emploi de ces armes.

De plus, il met en cause le général Charles Ailleret, considéré comme un acteur clé dans cette politique. Ce

dernier, fervent partisan de l'utilisation des avancées scientifiques dans la guerre, aurait contribué à l'introduction des armes chimiques en Algérie.

Parmi les substances employées, l'historien mentionne un gaz baptisé CN2D, un mélange mortel de cyanure (CN), d'arsenic (DM) et de kieselguhr, une terre siliceuse facilitant la dispersion des toxines.

L'inhalation de ce gaz dans des espaces clos, comme les grottes où se réfugiaient les combattants algériens, entraînait une mort rapide et inévitable. Ces révélations surviennent dans un contexte déjà tendu entre l'Algérie et la France. Depuis plusieurs mois, les relations diplomatiques connaissent des turbulences, et ces nouvelles accusations risquent d'aggraver la situation.

Si Christophe Lafaye insiste sur la nécessité d'ouvrir les archives pour faire toute la lumière sur ces faits, il reste à voir si les autorités françaises accepteront de lever le voile sur cet aspect méconnu de la guerre d'Algérie.

L'enjeu dépasse le simple cadre historique : pour les familles des victimes et les chercheurs des deux rives de la Méditerranée, il s'agit d'un combat pour la vérité et la mémoire.

A. MEGHIT

BECHAR

Relogement de dix familles sinistrées des intempéries de septembre dernier

Une opération de relogement de dix (10) familles, dont les habitations ont été classées "Rouge" lors des intempéries qu'a connues la wilaya au début de septembre 2024, a été effectuée hier, a-t-on appris des services de la wilaya.

Cette première opéra-



tion de relogement des familles sinistrées a été concrétisée avec l'appui et le soutien des services

compétents de la commune, de l'Office de promotion et gestion immobilières (OPGI) et de la direction du logement qui pilote cette opération, a-t-on précisé. Elle se poursuivra prochainement avec le relogement d'autres familles, suivant les études des dossiers dont les habitations ont été classées "Rouge" par les équipes techniques chargées de l'évaluation des dégâts causés aux habitations et autres édifices publics et privés lors des mêmes intempéries, a-t-on assuré.

DJELFA

Un projet de centre de proximité pour le stockage des céréales pour la commune d'Ain Ibel

Un projet de centre de proximité pour le stockage des céréales, d'une capacité de 50.000 qx, est en cours de réalisation dans la commune d'Ain Ibel, Sud de Djelfa, dans le cadre du renforcement des installations de stockage de la wilaya et de la contribution à la consécration de la sécurité alimentaire, a-t-on appris, mardi, des services de la wilaya.

Ce projet, pour lequel une enveloppe de plus de 207 millions de DA a été allouée, s'inscrit dans le cadre d'une opération majeure destinée à la wilaya de Djelfa, visant la réalisation de huit (8)

centres de proximité pour le stockage de céréales, en plus d'un silo stratégique d'une capacité d'un (1) million de qx au chef-lieu de wilaya, selon la même source.

Le chantier de ce projet, en réalisation à proximité de l'ensemble d'habitations "Amera", mitoyen à la RN1, a fait dernièrement l'objet d'une visite d'inspection du wali Djahid Mous.

Sur place, le chef de l'exécutif local a souligné l'impératif de respecter les délais et les normes de qualité dans ce type de projets, destinés à contribuer à la

mise en œuvre de la stratégie des autorités publiques visant à consacrer la sécurité alimentaire et à relever les capacités nationales de production des cultures stratégiques. Le délai de réalisation de ce centre de stockage a été fixé à huit (8) mois, selon sa fiche technique.

A noter que la région d'Ain Ibel constitue un pôle agricole par excellence dans plusieurs filières, notamment l'élevage ovin, outre l'extension enregistrée dans ses superficies céréalières irriguées, selon la direction des services agricoles de la wilaya.

TISSEMSILT

Accélération des projets de développement à Tissemsilt : les autorités passent à l'action

ABED MEGHIT

Pour assurer le bon déroulement des projets de développement dans la wilaya de Tissemsilt, le wali, M. Bouzaid Fethi, a réuni les principaux acteurs impliqués dans la gestion des infrastructures locales lors d'une réunion de coordination tenue au siège de la wilaya.

Face aux retards enregistrés dans certains chantiers, le wali a donné des instructions fermes : intensifier les efforts, mettre en place un système de travail en continu et respecter les délais contractuels. Cette approche vise à éviter tout ralentissement qui pourrait nuire à la dynamique de développement local.

Les discussions ont également porté sur la nécessité de clore officiellement les projets finalisés afin de mieux orienter les ressources vers d'autres initiatives en attente. Le wali a rappelé aux responsables que l'exécution des directives des hautes autorités du pays constitue un impératif pour garantir un développement équilibré et durable. Ce suivi rigoureux des projets reflète la volonté des autorités locales d'accélérer la mise en œuvre des infrastructures essentielles et d'améliorer le cadre de vie des citoyens de Tissemsilt.

Une communication innovante via les réseaux sociaux

Dans une volonté d'améliorer l'information locale et de renforcer la transparence, les autorités de la wilaya de Tissemsilt ont lancé une page officielle sur Facebook.

Animée quotidiennement, cette plateforme permet de suivre en temps réel les différentes actions engagées pour le développement de la région. Par le biais de vidéos diffusées en direct, la Cellule de Communication de la wilaya partage les visites de terrain du wali et de ses collaborateurs, ainsi que les réunions de travail organisées au siège de la wilaya.

Cette initiative, saluée par de nombreux citoyens, facilite l'accès à l'information pour l'ensemble de la population, y compris ceux résidant hors de la wilaya. Ce dispositif renforce la transparence des autorités locales et témoigne d'un engagement clair en faveur d'une communication ouverte et accessible.

Une démarche appréciée qui s'inscrit dans une volonté de modernisation et de proximité avec les citoyens.

A. MEGHIT

EL-MENIAA

Plus de 1.660 nouveaux clients raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel en 2024

Pas moins de 1.667 nouveaux clients ont été raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, au cours de l'année écoulée, a-t-on appris mardi de la direction locale de distribution relevant de la société nationale

de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Concernant l'électricité, 1.090 nouveaux clients ont été raccordés au réseau de basse tension (BT) et 231 autres raccordés au réseau de haute tension (HT), portant le nombre

global d'abonnés à travers la wilaya à 28.291 abonnés, a-t-on précisé. Pour le gaz naturel, 346 clients ont été alimentés en cette énergie via un réseau de basse pression, ce qui porte le nombre total d'abonnés à 11.849, a

ajouté la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la direction de distribution pour atteindre une couverture totale en électricité et en gaz naturel, a-t-on indiqué.

SOUK AHRAS

Réception de 8 projets du secteur de l'hydraulique à Khemissa et Oued Kebrit

Huit projets du secteur de l'hydraulique portant sur l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ont été réceptionnés "dernièrement" dans les deux communes de Khemissa et d'Oued Kebrit (wilaya de Souk Ahras), apprend-on mardi de la direction locale du secteur.

Dans une déclaration à l'APS, le chef du service d'approvisionnement en eau potable de cette direction, Boulaaras Agoun, a indiqué que ces opérations mobilisent une enveloppe financière de 200 millions DA du programme sectoriel d'urgence.

Ces projets ont porté sur la réhabili-

tation des réseaux de distribution de la partie basse de la commune de Khemissa sur une longueur de 4 km ainsi que de la conduite principale du chef-lieu de la commune outre le renforcement des canalisations de la partie supérieure de la commune sur une distance de 4,3 km, selon la même responsable. Il a été également procédé à la réhabilitation du réseau de distribution d'eau d'Oued Kebrit -centre et de la conduite principale et à la réalisation de deux canalisations de 1,5 km desservant le nouveau château d'eau disposant d'une capacité de 300 m3, selon la même source qui a relevé que les tra-

voux de réhabilitation ont touché également les réseaux de distribution d'eau des deux cités de la Gare (50+80 logements) et Safayat (33 logements) de la même commune.

Les services de la direction de l'hydraulique ont lancé un programme pour remédier au problème des fluctuations de l'approvisionnement en eau potable portant, notamment sur la réalisation d'une canalisation de 250 mm de diamètre à partir du barrage Ain Dalia qui assurera un débit de 25 litres par seconde, a ajouté le même cadre qui a souligné que la réception de ce projet est prévue "prochainement".

EL TARF

Réception de nouveaux établissements à la prochaine rentrée scolaire

Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'El Tarf se renforcera à la prochaine rentrée scolaire par la réception de plusieurs nouveaux établissements des trois paliers de l'enseignement, a-t-on appris mercredi auprès du chef du service de suivi à la direction des équipements publics, Hachemi Salem Kour. La même source a précisé à l'APS que les établissements à réceptionner incluent trois nouveaux CEM à Sidi Belkacem, Guergour et Oued El Hout, un groupement scolaire à la cité 400 logements AADL dans la commune de Besbes et un réfectoire au lycée Bachir Kheloudoun d'El Kala. Le programme sectoriel englobe également des classes d'extension pour les deux paliers du secondaire et du primaire, selon le même cadre. Le même responsable a également fait

état de la programmation d'une opération d'aménagement de 19 établissements scolaires pour une enveloppe financière de près de 140 millions DA incluant l'exécution des travaux d'entretien et de réhabilitation en prévision de la prochaine rentrée. Des projets totalisant un investissement public de 2 milliards DA sont en cours de réalisation au profit du secteur, a souligné M. Kour qui a précisé qu'il s'agit, notamment de quatre nouveaux CEM à El Aioun, Ben M'hidi, Besbes et El Tarf, des études de réalisations de nouveaux CEM à Echatt, Ain Alam, Zourami et Zerzer outre la réalisation d'un lycée à Oued Zitoun et deux groupements scolaires à Chihani Bachir et Chebaita Mokhtar.

APS

Bientôt deux nouvelles polycliniques en service

Les habitants de la wilaya de Tissemsilt bénéficieront prochainement de deux nouvelles polycliniques, dont les travaux de construction sont en phase d'achèvement.

Selon Beha Eddine Fatmi, directeur de la santé et de la population de la wilaya, ces structures situées à Théniet El Had et El Melaab seront mises en service d'ici la fin du mois de mars, après avoir subi des travaux de réhabilitation et de remise en état.

Par ailleurs, une autre polyclinique, située dans la commune de Sidi Slimane, est actuellement en cours de rénovation, avec un taux d'avancement de plus de 92 %. Sa réception est prévue pour la fin du mois d'avril.

Le responsable a également précisé que six polycliniques, réparties à travers les communes de Théniet El Had, El Melaab, Sidi Slimane, Sidi Abed, El Maâcem et Ammari, ont bénéficié de travaux de mise à niveau.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer le secteur de la santé à Tissemsilt, avec un budget alloué de 1,5 milliard de DA

A. Meghit

SCIMAT, FILIALE DU GROUPE GICA 55 000 tonnes de clinker depuis sa cimenterie de Tilatou (Batna)

L'Algérie continue d'étendre son empreinte économique mondiale grâce à la société des ciments ain touta SCIMAT, filiale du Groupe GICA, qui vient de lancer une nouvelle exportation de 55 000 tonnes de clinker depuis sa cimenterie de Tilatou (Batna).

Par F. Yanis

30 000 tonnes expédiées vers le Pérou. 25 000 tonnes à destination de la Côte d'Ivoire. Objectif 2025: multiplier les expéditions et ouvrir de nouveaux marchés en Afrique et en Amérique latine.

Sous la direction de maamar bahloul, PDG de société des ciments ain touta SCIMAT, cette entreprise joue un rôle clé dans la diversification de les exportations hors hydrocarbures.

En 2024, plus de 60 000 tonnes de clinker avaient déjà été exportées, principalement vers la Tunisie. Ce succès n'est pas un hasard ! Il est le fruit d'un engagement fort des opérateurs économiques algériens, qui œuvrent chaque jour à imposer la qualité du Made in Algeria sur le marché mondial.

L'Algérie n'est plus seulement un pays exportateur d'hydrocarbures. Elle est en train de bâtir une économie diversifiée, portée par des entreprises ambitieuses et des dirigeants visionnaires.

F. Y.



BORDJ BOU ARRERIDJ Réouverture du port sec de Tixter allégera la pression sur les ports et relancera les exportations dans la région (ministre)

La réouverture du port sec de la commune de Tixter (Bordj Bou Arreridj) permettra d'alléger la pression sur les ports et de redynamiser les exportations dans la région, a affirmé le ministre des Transports, Saïd Sayoud, mardi sur le site de cette infrastructure.

M. Sayoud, qui a supervisé la réouverture du port sec et remis la décision portant changement de dénomination de ce type de structure (de port sec à « zone d'espace » placée sous le contrôle de la douane du port de Bejaïa), aux côtés des ministres du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, Mohamed Boukhari, et du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a souligné que la réouverture de cet espace à Tixter intervient en exécution de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de mettre les ports secs à la disposition des ports publics afin de desservir la pression sur ces derniers et d'améliorer les opérations de chargement et de déchargement.

Le ministre des Transports, qui était également

accompagné du directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bakhouch, et du wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer, a ajouté que la réouverture de cette zone « permettra aux opérateurs économiques de la région des Hauts Plateaux de réduire les coûts de transport, que ce soit pour l'exportation de leurs produits ou l'importation de matières premières et ce, à travers l'utilisation de la voie ferrée, ce qui contribuera efficacement à restaurer la dynamique d'exportation de la région et à stimuler l'économie locale en particulier ».

Il a salué « le travail d'équipe » entre le ministère des Transports, les Douanes et autres parties prenantes du gouvernement qui a permis d'atteindre cet objectif, avant de noter que des espaces analogues seront « bientôt ouverts dans plusieurs régions du pays ».

La réouverture des ports secs est gérée par l'Etat et constitue une étape stratégique pour le développement de l'économie nationale et la facilitation du commerce intérieur et extérieur, a-t-il encore indi-

qué. Cette installation « possède toutes les qualifications pour devenir un hub régional pour les exportations, car elle réunit tous les acteurs impliqués dans les opérations d'exportation, et peut fonctionner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, d'autant que son activité ne se limitera pas aux seuls conteneurs mais inclura toutes les marchandises au niveau des ports », a-t-il déclaré.

Pour sa part, M. Boukhari, précisant que la réouverture de cette même installation contribuera à éliminer la longue et coûteuse présence des navires en rade avant leur déchargement, a souligné que grâce à la position stratégique de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, et à ses infrastructures, elle est devenue un pôle logistique de premier ordre tout en faisant bénéficier les wilayas voisines de cette dynamique.

« L'objectif ultime des pouvoirs publics est de transformer notre pays en pôle de première importance en matière logistique », a-t-il également indiqué, soulignant que tous ces « investissements majeurs » confirment la

réussite de la politique du président de la République dans ce domaine. L'espace ouvert à Tixter est le premier du pays à disposer du plus grand terminal à conteneurs, d'une superficie de 20 hectares, dont 16 hectares sont exploités, 9 hectares étant dédiés à la réception d'environ 7 000 conteneurs et le reste de la superficie devant être consacré à des marchandises diverses. Cet espace est également relié directement, par voie ferrée et par l'autoroute Est-ouest, avec les ports de Bejaïa, d'Alger et de Skikda, a-t-on expliqué. La délégation a inspecté les installations de la zone de chantier avant de superviser le déchargement d'un train de conteneurs en provenance du port de Bejaïa. Elle s'est ensuite rendue dans la zone de Dehsa (commune d'El Hammadia), au centre d'exportation du groupe Condor, spécialisé dans la fabrication d'appareils électroménagers, électriques et électroniques, pour donner le coup de starter d'une opération d'exportation d'une cargaison d'équipements électroménagers vers la Tunisie, la Jordanie et le Yémen.

CONSTANTINE La commercialisation des stylos à insuline fabriqués localement "avant fin Ramadhan" (ministre)

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a annoncé mardi à Constantine le lancement « avant la fin du mois du Ramadhan courant » de la commercialisation des stylos à insuline produits localement par les laboratoires du groupe Saïdal.

Dans une déclaration à la presse au terme de son inspection en compagnie du wali, Abdelkhalek Sayouda de l'unité de Saïdal dans la zone industrielle Palma, le ministre a affirmé que « l'Algérie a accompli de grands pas dans le domaine de la production pharmaceutique parvenant à un taux de couverture de 76,8 % par la production nationale », soulignant que la production locale de médicaments connaîtra un nouveau souffle avec le lancement de la commercialisation des premières quantités de stylos à insuline produits par « conditionnement secondaire ».

Et d'ajouter « On passera par la coopération avec un partenaire étranger à une étape plus évoluée dans la fabrication de ce type de médicament qu'est sa production intégrale et sa commercialisation locale avant la fin de l'année en cours 2025 ».

Le ministre a affirmé que « le groupe Saïdal représente un fondement essentiel de la sécurité sanitaire en Algérie grâce à son rôle actif de producteur local de médicaments », estimant que « le groupe œuvre à parvenir à l'autosuffisance dans le domaine de l'industrie pharmaceutique avant de passer à l'étape d'exportation vers les pays africains à court terme et aux autres pays du monde à moyen terme ».

Il a également fait état de la disponibilité de plusieurs opérateurs et producteurs privés à se lancer dans le domaine de la production locale de l'insuline, indiquant que « l'Etat leur assurera le soutien et l'encouragement nécessaires afin de consolider la production nationale et de réduire le recours à l'importation ».

Il a également souligné qu'il est prévu « au mois de septembre prochain » l'obtention par l'Algérie de la certification de niveau 3 accordée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui permettra d'exporter les produits pharmaceutiques, notamment vers les pays africains dans une première étape, affirmant que cette certification facilitera grandement l'enregistrement à l'échelle internationale des médicaments algériens de sorte à consolider les potentialités du pays pour la concurrence à l'échelle mondiale dans ce domaine.

En dépit de ces avancées dans la production de médicaments, le ministre a insisté sur la nécessité de déployer davantage d'efforts dans le domaine de la fabrication des produits médicaux qui sont actuellement importés, relevant à ce propos l'importance d'introduire une nouvelle dynamique pour le soutien des acteurs économiques et leur encouragement à investir dans ce domaine afin de réduire la facture des importations.

Le ministre a visité au cours de sa tournée de travail l'usine Biogalenic dans la commune de Zighoud Youcef, l'annexe régionale de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques de la ville d'Ali Mendjeli et l'usine de l'Union pharmaceutique de production de médicaments dans la commune de Constantine où il s'est enquis des capacités de production de ces structures et de la conformité aux normes internationales de fabrication insistant sur la nécessité d'augmenter les capacités de production.

APS

FINANCE ISLAMIQUE La BNA inaugure une nouvelle agence à Constantine

La Banque Nationale d'Algérie (BNA) a inauguré, mardi, une nouvelle agence dédiée exclusivement à l'activité de la Finance islamique, située à la nouvelle ville Ali Mendjeli (Constantine), a indiqué un communiqué de la

banque. L'ouverture de cette nouvelle agence « 1270 », s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts de la banque visant l'extension de son réseau islamique, qui compte désormais 15 agences à travers le pays.

Cette action traduit l'engagement constant de la BNA en faveur du développement de son réseau d'agences, et à contribuer à l'accélération de bancarisation et l'inclusion financière, selon la même source.

ÉTATS-UNIS L'inflation ralentit un peu plus que prévu, à 2,8%

L'inflation aux Etats-Unis a ralenti en février un peu plus que prévu, s'inscrivant à 2,8% sur un an, selon l'indice des prix à la consommation (CPI) publié mercredi.



Ce ralentissement marque une détente après quatre mois consécutifs d'accélération. Sur un mois, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,2%, contre 0,5% en janvier, selon le ministère américain du Travail.

Les analystes s'attendaient plutôt à une hausse de 2,9% en glissement annuel et de 0,3% sur un mois, selon le consensus publié par MarketWatch. Le mois dernier, cette publication avait bousculé les marchés, en étant plus élevée que ce

que prévoyaient les analystes. L'indice mesurant l'inflation dite-sous-jacente - hors prix volatils de l'alimentation et de l'énergie - a aussi ralenti sur un mois (+0,2% après +0,4% en janvier) et sur un an (+3,1% contre +3,3%).

Les Américains, qui ont fait face à des fortes augmentations de prix à la suite de la pandémie de Covid-19, guettent au quotidien l'envolée du prix des oeufs, due aux ruptures d'approvisionnement provoquées par la grippe aviaire.

L'indice évaluant le coût de ces protéines a encore augmenté de 12,5% sur un mois. Les indices en repli en février sont ceux des billets d'avion et des voitures neuves, relève le ministère du Travail.

Pour guider sa politique monétaire, la Réserve fédérale (Fed) privilégie une autre mesure d'inflation, l'indice PCE, publié en fin de mois, qui a aussi récemment ralenti (à +2,5% sur un an en janvier). L'objectif de la Fed est de ramener sa hausse à 2%.

Les Etats-Unis portent à 50% les droits de douane sur l'acier et l'aluminium canadiens

Le président américain Donald Trump a déclaré mardi qu'il doublerait les droits de douane sur les importations d'acier et d'aluminium en provenance du Canada, les faisant passer de 25% à 50%, en réponse aux droits de douane imposés sur les exportations d'électricité de la province canadienne de l'Ontario.

"Puisque l'Ontario, au Canada, a imposé 25% de taxes sur l'électricité à destination des Etats-Unis, j'ai demandé au ministre du Commerce de rajouter 25% de taxes, pour un total de 50%, sur tout l'acier et l'aluminium entrant aux Etats-Unis depuis le Canada, l'un des pays dont les droits de douane sont les plus élevés

au monde", a écrit M. Trump sur le réseau social Truth Social. "Cette mesure entrera en vigueur demain matin, le 12 mars", a-t-il ajouté. Le gouvernement de l'Ontario a officiellement appliqué lundi une surtaxe de 25% sur toutes les exportations d'électricité à destination de trois Etats américains, le Michigan, le

Minnesota et l'Etat de New York, en réponse aux 25% de droits de douane appliqués à tous les produits canadiens. Jeudi dernier, M. Trump avait accordé au Mexique et au Canada une exemption d'un mois sur les droits de douane dans le cadre de l'Accord Etats-Unis - Mexique - Canada (USMCA).

MÉTALX PRÉCIEUX L'or reste stable avant les données sur l'inflation américaine

L'or est resté stable mercredi, les marchés attendent les données clés sur l'inflation aux Etats-Unis qui pourraient influencer la politique de la Réserve fédérale, notamment sur les taux d'intérêt.

L'or au comptant était stable à 2.915,65 dollars l'once, et les contrats à terme sur l'or américain se sont raffermis de 0,1% à dollars.

Les investisseurs attendent la publication de l'indice des prix à la consommation (IPC) américain qui devraient déterminer l'orientation des taux d'intérêt de la Fed cette année.

Une inflation plus élevée pourrait pousser la Fed à maintenir des taux d'intérêt élevés, réduisant l'attrait de l'or, actif non productif.



Parmi les autres métaux, l'argent au comptant a perdu 0,6% à 32,75 dollars l'once, le platine a augmenté

de 0,8% à 982,52 dollars et le palladium a glissé de 0,3% à 943,31 dollars.

PÉTROLE Le Brent à plus de 70 dollars

Les cours du pétrole sont en hausse mercredi grâce à une prévision de production mondiale en 2025 revue à la baisse par l'Agence américaine sur l'énergie (EIA). Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, prenait 0,88% à 70,17 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en avril, gagnait 0,98% à 66,90 dollars. L'EIA s'attend à ce que "les stocks mondiaux de pétrole diminuent au deuxième trimestre 2025", selon son rapport mensuel sur les perspectives énergétiques à court terme.

Le mouvement à la hausse s'explique également par un baril qui s'échange déjà à un niveau très faible. Les investisseurs restent prudents avec le Brent ancré autour des 70 dollars, et attendent également les rapports mensuels sur les perspectives du pétrole brut de l'Opep et de l'Agence internationale de l'énergie pour se prononcer davantage.

BOURSES Le dollar se maintient face aux autres monnaies

Le dollar se maintient dans le vert mercredi, ballotté par les annonces douanières contradictoires du président américain, Donald Trump, et avant les derniers chiffres de l'inflation américaine qui pourrait se montrer tenace en février.

Le billet vert grappillait dans la matinée 0,09% face à la monnaie unique européenne, à 1,0909 dollar, et avançait de 0,10% face à la livre, à 1,2937 dollar.

La veille, la devise américaine avait atteint un plus bas depuis mi-octobre 2024 face à l'euro, à 1,0947 dollar, notamment plombée par la crainte d'une récession aux Etats-Unis.

La dégringolade du dollar mardi a été enrayée car "les craintes d'une escalade douanière" préjudiciable à l'économie américaine "se sont quelque peu atténuées après que le président Trump a annulé sa menace proférée mardi de doubler les droits de douane sur l'acier et l'aluminium canadiens" précédemment annoncés, de 25% à 50%, expliquent les analystes.

Le président Trump a finalement renoncé après le retrait par la province canadienne de l'Ontario de sa surtaxe sur les exportations d'électricité vers trois Etats américains.

Cependant, les droits de douane de 25% sur l'acier et l'aluminium sont bien devenus effectifs mercredi, entraînant une riposte de l'Union européenne et de Pékin.

La Commission européenne estime que les mesures américaines affecteront 28 milliards de dollars de marchandises, soit 26 milliards d'euros, et a annoncé que la riposte de l'UE, à compter du 1er avril, toucherait le même montant, sur une série de produits américains.

La Chine, premier producteur d'acier au monde, a réagi en promettant de prendre "toutes les mesures nécessaires pour protéger ses droits et intérêts légitimes".

Par ailleurs, les économistes prévoient que l'indice américain des prix à la consommation (CPI) pour février, publié plus tard mercredi, s'établira à 2,9% sur un an, en légère décélération par rapport aux 3% de janvier. "L'inflation sous-jacente devrait rester largement supérieure à l'objectif de 2% de la Réserve fédérale", ce qui pourrait ralentir son processus de baisse des taux, notent les analystes.

Mais, couplée à une faible croissance, une inflation "obstinément élevée" pourrait aussi nourrir "les craintes d'une stagnation" aux Etats-Unis, soulignent les analystes.

APS

TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Engagement à accompagner les artisans pour la promotion de l'artisanat traditionnel et des métiers (Ministre)

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a affirmé, à Adrar, l'engagement de son département à accompagner les artisans pour promouvoir l'artisanat traditionnel et ses divers métiers.

"La ministère du tourisme s'est engagé à accompagner les activités d'artisanat et les métiers, importants leviers du secteur du tourisme dans la région", a indiqué Mme. Meddahi, en marge de sa visite des expositions des produits de l'artisanat, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya.

Lors de la seconde journée de cette visite de travail, la ministre s'est enquis d'une série de structures, dont l'espace Essouika au chef-lieu de wilaya, avant de visiter, dans la commune de Tamentit, des expositions d'une large variété d'articles d'artisanat de renommée mondiale, requé-

rant leur prise en charge, formation et commercialisation, en vue de pérenniser ces métiers ancestraux.

Montrant un intérêt à la réalisation d'articles de poterie-noire, une activité artisanale très ancienne et propre à la région de Tamentit, Mme. Meddahi a souligné que son département s'attèle à promouvoir ce produit et lui assurer un accompagnement pour qu'il obtienne le label de qualité.

La ministre a visité d'autres installations, dont des projets de structures hôtelières prévues ainsi que d'une structure du type faisant partie des éta-



blissements récupérés par voie judiciaire, avant d'examiner avec les responsables locaux les voies à même

d'accélérer les chantiers en cours et de réceptionner les projets et les mettre en service dans les meilleurs délais, en

vue d'accroître la capacité du parc hôtelier local de 1.100 à plus de 2.000 lits, a-t-on fait savoir.

TISSEMSILT

Une grande campagne solidaire pour soutenir les familles démunies en ce mois de Ramadan à Boucaïd

Dans le cadre du renforcement des initiatives caritatives et de la promotion de la solidarité sociale, le groupe scout «El-Salem» de la commune de Boucaïd a organisé, sous la supervision du commissaire d'wilaya SMA, Mohamed Gabi, une vaste campagne solidaire à l'occasion du mois sacré de Ramadan.

Durant deux jours, vendredi et samedi du mois en cours, une distribution de 100 colis alimentaires et de 20 enveloppes financières a été effectuée au profit des familles démunies des différents douars de la commune de Boucaïd. Cette action, rendue possible grâce aux dons des bienfaiteurs et des généreux donateurs, vise à alléger le fardeau des ménages à faible revenu et à renforcer les valeurs de solidarité et de partage.

Dans une déclaration, Moha-



med Gabi a salué les efforts des groupes scouts pour la réussite de cette initiative, soulignant que cette campagne ne se limite pas à un simple acte de charité, mais constitue une véritable expression des valeurs d'entraide et de fraternité qui caractérisent la communauté de Tissemsilt.

À travers ces multiples initiatives, cette campagne illustre

l'engagement des scouts et des bénévoles à promouvoir la solidarité et l'entraide, des valeurs fondamentales du mois sacré de Ramadan.

Ces actions rappellent l'importance du travail collectif et de la bienfaisance dans la construction d'une société plus unie et solidaire.

A. MEGHIT

AFFAIRES RELIGIEUSES

Batna : ouverture de 10 nouvelles mosquées depuis le début de Ramadan

Dix nouvelles mosquées ont été ouvertes dans la wilaya de Batna depuis le début du mois de Ramadan, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale des affaires religieuses et des wakfs.

Il s'agit de sept mosquées réservées aux prières quotidiennes et trois mosquées pour les prières surrogatoires des Tarawih qui ont été dotées de toutes les commodités à la faveur des contributions des mécènes et des associations religieuses, a précisé le directeur du secteur Salah-Eddine Bouzidi.

Ces maisons de culte de répartition sur les communes de Batna, d'El Mardher, d'Ain Touta, d'Oued Taga, de Barika,

d'Ichemoul et d'Oued Chaaba dont la réalisation a été assurée par des dons de mécènes, selon la même source.

Les travaux sont actuellement en cours pour la réalisation de 170 autres mosquées avec des taux d'avancement des travaux variant entre 5 et 90 % et certaines seront réceptionnées dans les prochains mois, a souligné M. Bouzidi.

La wilaya de Batna compte 668 mosquées ouvertes et certaines anciennes mosquées à importance historique et archéologique dont la mosquée El Atik de M'doukal construite au 6ème siècle de l'hégire, la mosquée Djar Allah de Tkout datant de plus de six siècles et la mosquée des Sept dormants

de N'gaous érigée il y a quatre siècles, a rappelé le responsable du secteur.

La mosquée pôle 1er novembre 1954 reste la plus grande de la wilaya avec une capacité d'accueil de 30.000 personnes. Elle fait partie de l'ensemble religieux "1er novembre 1954" qui comprend également deux écoles coraniques, une maison de la Fetwa, une bibliothèque et trois logements de fonction ainsi qu'une faculté des sciences islamiques relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, selon les services de la direction des affaires religieuses et des wakfs.

APS

NÂAMA

Des traditions jalousement conservées par les habitants du Ksar de Tiout pendant le Ramadhan

Les habitants du vieux ksar de Tiout, érigé à la fin du 14e siècle au cœur d'une vaste oasis dans le sud de Nâama, perpétuent des traditions et coutumes propres au mois de Ramadhan, tout préservant les valeurs d'hospitalité et de solidarité.

Les préparatifs de cette occasion religieuse incluent des travaux de décoration, de nettoyage et de peinture des maisons traditionnelles, qui se parent de tapis et de meubles élégants pour accueillir les proches et voisins en ce mois sacré.

De l'encens traditionnel est également utilisé afin de conférer une ambiance spirituelle aux veillées du mois de jeûne, selon les témoignages des habitants de la région.

El Hadj Bachir Mohamed (72 ans), originaire du Ksar de Tiout, affirme que les habitants restent attachés à d'anciennes traditions durant le mois sacré, citant notamment la lecture collective et ininterrompue du Saint Coran dans l'ancienne mosquée du ksar, à l'exception des cinq prières obligatoires.

Dès la veille du Ramadhan, des groupes de fidèles se relaient pour la récitation du Livre Saint, une pratique qui donne lieu à plusieurs lectures complètes du Coran.

Ce site religieux, qui se distingue par son architecture remarquable, accueille également des cercles de "Dhikr" dans une atmosphère empreinte de spiritualité.

Il demeure, encore aujourd'hui, un lieu de prière et d'enseignement pour les étudiants tout au long de l'année.

En plus de l'apprentissage du Coran au sein de son école religieuse locale, appelée "Takhribicht", ce lieu joue encore un rôle majeur dans l'enseignement des préceptes de l'Islam, la médiation sociale, le règlement des héritages ainsi que l'organisation d'aides et de dons destinés aux nécessiteux, selon des spécialistes du patrimoine local.

Parmi les coutumes sociales ancestrales qui caractérisent aussi ce mois béni, les collectes de fonds organisées par les habitants du ksar pour acheter des ovins afin de les sacrifier et partager la viande entre eux. Une partie est systématiquement réservée aux familles démunies, illustrant ainsi l'esprit de solidarité qui règne au sein de la communauté, selon les mêmes sources.

Une ambiance familiale chaleureuse pendant le mois sacré

Pour Safia, une mère de famille de Tiout, le mois de Ramadhan est une occasion de retrouvailles familiales dans une ambiance chaleureuse. Pour célébrer ces réjouissances, des plats traditionnels sont préparés, notamment la harira, confectionnée avec de la farine de blé locale appelée "Dchicha zambou", ainsi que le pain traditionnel "Matloue" et le couscous achalandé de viande.

L'un des traits marquants des habitants du ksar est leur attachement aux visites familiales et aux liens de parenté. Le partage des plats du F'tour entre voisins est l'autre habitude qui renforce la convivialité et la solidarité durant ce mois de miséricorde, ajoute Safia.

La préparation du thé au feu de bois puis le servir lors des veillées familiales est également un des rituels en ce mois de Ramadhan qu'il ajoute de la convivialité à ces chaleureux moments.

Dahbia, une grand-mère habitant le Ksar, raconte les festivités organisées à l'occasion du premier jeûne des enfants. Le jeune garçon qui observe pour la première fois le jeûne, est paré d'habits neufs qu'il porte à l'heure de la prière du Maghreb et du F'tour.

AFRIQUE DU SUD

Au moins 16 morts dans un accident de bus (nouveau bilan)

Un accident de bus près de l'aéroport de Johannesburg a fait au moins 16 morts et des dizaines de blessés tôt mardi, ont indiqué l'agence de sécurité routière sud-africaine et des municipaux responsables, dans un nouveau bilan.

Le bus transportait une cinquantaine de passagers se rendant au travail lorsqu'il s'est renversé sur une autoroute très fréquentée près de l'aéroport international de Johannesburg, selon ces sources.

L'agence publique de sécurité routière RTMC a évoqué un "accident de bus ayant coûté la vie à saisi des personnes jusqu'à présent". Un premier bilan des responsables municipaux faisait état de douze morts et 45 blessés.

"Nous n'avons pas de mots. C'est un désastre", a déclaré un responsable des transports de la municipalité d'Ekuhuleni, Andile Mngwevu. Les causes de l'accident n'étaient pas connues dans l'immédiat. Des images prises sur les



lieux montreraient le bus couché sur le côté, tandis que l'autoroute menant à

l'aéroport a été fermée.

Un rescapé de l'accident a indiqué à la chaîne

de télévision Newzroom Afrika que le bus semblait rouler à vive allure.

MOZAMBIQUE

Six morts dans le dernier cyclone qui a frappé le pays

Le dernier cyclone qui a frappé le nord du Mozambique cette saison a fait au moins six morts et détruit plus de 900 maisons avant de s'affaiblir, ont annoncé mercredi les autorités.

Le cyclone Jude a frappé lundi ce pays d'Afrique australe bordant l'Océan indien, avec des vents qui ont atteint 195 km/h et plus de 250 mm de pluie en 24 heures, selon l'Institut national de météorologie.

Jude, le troisième cyclone à frap-

per le Mozambique en quatre mois, a provoqué la mort de six personnes et blessé 20 autres, a déclaré l'Institut national de gestion des risques et des catastrophes dans un communiqué.

Plus de 900 maisons ont été détruites et 9.500 personnes affectées, a-t-il ajouté.

Jude s'est affaibli pour devenir une tempête tropicale mais a continué à provoquer des pluies intenses, des vents violents et des orages, selon

la même source. Le Mozambique avait été frappé en décembre par le cyclone Chido, qui a causé la mort d'au moins 120 personnes et la destruction de près de 120.000 maisons, selon les données officielles.

Puis à la mi-janvier le cyclone Dikeledi s'est abattu à son tour sur le pays, en laissant derrière lui cinq morts et près de 3.500 maisons détruites.

AUSTRALIE

Toujours privés d'électricité après le passage de la tempête Alfred

Les fournisseurs d'électricité s'efforcent de rétablir le courant dans plus de 200.000 foyers et entreprises dans l'est de l'Australie, après le passage de la tempête Alfred qui a frappé le pays samedi. Environ 210.000 foyers et entreprises étaient toujours plongés dimanche dans le noir dans le Queensland, et 10.000 autres en Nouvelle-Galles du Sud. La veille, les chiffres s'élevaient respectivement à 310.000 et 16.000 foyers dans les deux Etats. La tempête Alfred a provoqué de fortes précipitations dans cette région, faisant gonfler les rivières sur les 400 kilomètres de littoral du Queensland et de la Nou-

velle-Galles du Sud, et déclenchant de nombreuses alertes aux inondations. Les services d'urgence ont secouru 17 personnes des crues dans le Queensland dans la nuit de dimanche à lundi, a déclaré le Premier ministre de l'Etat, David Crisafulli. Il a également recommandé à la population de "rester branchée en raison de la perspective d'inondations plus intenses au cours de la journée". Essential Energy, qui gère la distribution électrique pour une grande partie de la Nouvelle-Galles du Sud et plusieurs localités du Queensland, a indiqué que des interventions étaient en cours dans toute la zone im-

pactée par la tempête, avec "d'importants travaux pour enlever les arbres des lignes électriques, remettre les poteaux électriques en place, remplacer les équipements électriques et remettre les lignes électriques en place".

"Les conditions météorologiques sont encore quelque peu imprévisibles. Nous nous attendons à une augmentation des précipitations au cours des prochaines 24 heures", a déclaré Chris Minns, le Premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, lors d'une conférence de presse.

Néanmoins, tous les avis d'évacuation de l'Etat, sauf un, ont été levés, a-t-il ajouté. Samedi, le corps

d'un homme de 61 ans a été retrouvé après que son 4x4 a été emporté par les flots alors qu'il traversait un pont sur une rivière en crue, dans le nord de la Nouvelle-Galles du Sud.

Après avoir réussi à sortir de son véhicule, il a tenté en vain de s'accrocher à une branche avant de sombrer dans l'eau, selon la police.

Treize soldats australiens ont par ailleurs été blessés samedi dans un accident impliquant deux camions militaires en mission de secours sur la côte est. Tous les militaires, sauf un, avaient quitté l'hôpital lundi, a déclaré le ministre de la défense, Richard Marles.

Un adolescent armé monte à bord d'un avion, des passagers le maîtrisent

Un adolescent armé d'un fusil est monté jeudi à bord d'un avion de ligne sur un aéroport proche de Melbourne en Australie, avant d'être maîtrisé par l'équipage et des passagers. Le jeune homme de 17 ans a pu pénétrer sur le tarmac de l'aéroport d'Avalon grâce à une ouverture dans le grillage du site, puis s'est dirigé jusqu'à l'avion où se trouvaient environ 160 passagers avant le décollage. "En s'approchant, il est monté par la passerelle avant jusqu'à l'avant de l'appareil", a décrit à la presse Michael Reid un responsable de la police locale. "À ce moment-là, les passagers ont repéré qu'il portait

un fusil et trois passagers l'ont maîtrisé", a ajouté le policier. Personne n'a été blessé. L'adolescent a été inculpé vendredi de "mise en danger de la sécurité d'un aéronef", "prise illégale de contrôle d'un aéronef", possession d'arme à feu et de "canular à la bombe", a indiqué plus tard dans la journée la police dans un communiqué. Il était auparavant inconnu des services de police et semble avoir agi seul. La police a pris contact avec des enquêteurs antiterroristes mais à ce stade, son mobile n'est pas connu. "Des munitions ont été trouvées avec le fusil", selon M. Reid.

IMMIGRATION

Une union syndicale française appelle à un rassemblement contre la circulaire Retailleau

L'Union syndicale Solidaires a appelé à un rassemblement samedi, à Clermont-Ferrand, en France, pour exiger l'abrogation de la circulaire sur l'immigration signée, en janvier dernier, par le ministre de l'Intérieur français, Bruno Retailleau.

Dans un communiqué, le syndicat français invite ses militants à un rassemblement, samedi à Clermont-Ferrand, "pour dire non à la guerre contre les migrants".

"Depuis des mois, le ministre de l'Intérieur, Retailleau, multiplie les déclarations visant à supprimer les possibilités d'accueil et de régularisation des personnes migrantes."

Sur fond de racisme décomplexé inspiré par l'extrême droite.

Le ministre donne aux préfets des consignes fermes de non-régularisation des personnes étrangères vivant en France sans titre de séjour", dénonce le syndicat.

"A Clermont-Ferrand, le zèle préfectoral ne se fait pas attendre : une mère et sa fille de 7 jours sont sorties de l'hébergement d'urgence et se retrouvent à la rue."

Des professionnels sont chargés d'évaluer la vulnérabilité des personnes en hébergement d'urgence.

La préfecture préparerait-elle une nouvelle mise à la rue en masse, comme l'an dernier, dès le retour du printemps ? Qu'elle ne doute pas de la réaction des Clermontois.es !", poursuit-il.

"Dans la continuité de la loi Darmanin de janvier 2024, cette circulaire Retailleau met à bas les possibilités de régularisation exceptionnelle des étrangers au titre de la situation familiale ou du travail."

Elle augmente la durée de séjour requise sur le territoire à 7 ans au lieu de 5 ans précédemment, voire 3 ans au titre du travail, pour pouvoir solliciter une régularisation à titre exceptionnel (...)", relève le communiqué.

Le syndicat a critiqué, à ce titre, une idée selon laquelle les exilés veulent uniquement "profiter d'une place d'hébergement, de minimes sociaux ou de soins gratuits."

Non, les migrants fuient la violence, la guerre, les mafias, la misère et dans ces situations, les Etats occidentaux n'ont pas forcément les mains propres".

"Aujourd'hui, Retailleau veut même en rajouter en proposant une trente-et-unième loi (30 depuis 1980) qui, entre autres, réduirait l'accès à l'Aide médicale d'Etat."

C'est stupide et basement xénophobe", martèle l'union.

"Rendre les régularisations pratiquement impossibles comme le souhaitait Retailleau, (le ministre de la Justice Gérard) Darmanin, (le Premier ministre François) Bayrou et toute l'extrême droite, c'est fabriquer des sans-papiers, élargir la cohorte des sans droit, refuser de voir que le plus souvent ces gens là travaillent dans des secteurs où leur présence est indispensable (...)."

Et pour en rajouter dans la xénophobie, des centaines de travailleurs étrangers en situation régulière, à Clermont-Ferrand et ailleurs, perdent leur emploi justement parce que les préfectures accumulent les mois de retard dans le renouvellement des titres de séjour", signale le texte.

"Maintenir cette politique de stigmatisation des étrangers, c'est laisser croire à la population qu'une immigration zéro est possible (et) désigner encore et toujours des boucs émissaires pour saper toute contestation des politiques libérales (...)", conclut le communiqué.

L'Union syndicale Solidaires est une union interprofessionnelle qui couvre l'ensemble des secteurs professionnels et tous les départements français.

Elle regroupe 33 fédérations ou syndicats professionnels et 55 organisations syndicales.

APS

UNIVERSITÉ D'ORAN 1 Une journée scientifique sur la toxicomanie et l'addiction le 17 mars



La toxicomanie et l'addiction à la drogue seront au centre d'une journée scientifique organisée, le 17 mars prochain à l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs.

Organisée par le Laboratoire de Recherche en Sciences criminelles, en collaboration avec l'Institut de Criminologie de l'Université d'Oran 1, sous le slogan, "De la toxicomanie à l'addiction : enjeux cliniques et juridiques", cet événement, qui réunira des experts, des cliniciens, des chercheurs et des juristes, se veut un espace d'échange afin de mieux comprendre les multiples facettes de l'addiction et ses implications dans la société, a-t-on souligné. Il sera question d'aborder la toxicomanie et l'addiction sous toutes leurs formes, un sujet qui représente un défi aux multiples facettes, touchant aussi bien la santé mentale et physique des individus que le tissu social et les cadres législatifs, a-t-on ajouté de même source. D'autres thématiques variées seront également abordées, dont la cyberdépendance, les mécanismes neurobiologiques de la dépendance, en passant par la prise en charge thérapeutique et les enjeux médico-légaux. Cette journée permettra également d'aborder les répercussions de la toxicomanie sur l'individu et la société, en plus d'examiner les différents facteurs d'addiction aux substances et comprimés psychotropes, ainsi que les moyens de prévention et de lutte efficaces, a-t-on noté.

TISSEMSILT Bientôt deux nouvelles polycliniques en service

Par Abed Meghit

Les habitants de la wilaya de Tissemsilt bénéficieront prochainement de deux nouvelles polycliniques, dont les travaux de construction sont en phase d'achèvement.

Selon Beha Eddine Fatmi, directeur de la santé et de la population de la wilaya, ces structures situées à Théniet El Had et El Melaab seront mises en service d'ici la fin du mois de mars, après avoir subi des travaux de réhabilitation et de remise en état. Par ailleurs, une autre polyclinique, située dans la commune de Sidi Slimane, est actuellement en cours de rénovation, avec un taux d'avancement de plus de 92 %. Sa réception est prévue pour la fin du mois d'avril. Le responsable a également précisé que six polycliniques, réparties à travers les communes de Théniet El Had, El Melaab, Sidi Slimane, Sidi Abed, El Maâcem et Ammari, ont bénéficié de travaux de mise à niveau. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer le secteur de la santé à Tissemsilt, avec un budget alloué de 1,5 milliard de DA.

A. M.

CONSTANTINE Signature d'une convention de coopération et de formation entre la faculté de médecine et la direction de la santé

Une convention a été signée, lundi à Constantine, entre la faculté de médecine relevant de l'université Salah Boubnider (Constantine 3) et la direction locale de la santé et de la population (DSP), visant à consolider la coopération en matière de formation et de recherche dans le domaine des sciences médicales.



La convention a été signée par le doyen de la faculté de médecine, Pr Mahdjoub Bouzitouna et la directrice de wilaya de la santé Mme. Lynda Boubguira en présence du recteur de l'université Constantine 3 le Professeur, Chaabane Baitiche.

S'exprimant à cette occasion, le recteur de l'université Constantine 3 qui a salué l'initiative a précisé que la convention permettra aux étu-

dants des sciences médicales (médecine, pharmacie et dentisterie) d'effectuer des stages dans les différents établissements de santé de la wilaya.

La convention contribuera, selon le même responsable, à la promotion du rendement scientifique et de recherche des étudiants ciblés à travers l'enrichissement des connaissances et l'acquisition d'expérience

au titre des stages pratiques qu'ils auront à effectuer dans le cadre de cette convention.

La convention s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à garantir un meilleur encadrement des étudiants des sciences médicales en leur offrant des formations de qualité en la matière, a-t-on indiqué.

KHENCHELA Le secteur de la santé sera renforcé par 65 nouveaux médecins spécialistes (responsable)



Le secteur de la santé dans la wilaya de Khenchela sera prochainement renforcé par 65 nouveaux médecins spécialistes, apprend-on lundi auprès du directeur du secteur, Zineddine El Okbi.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé qu'il est attendu, dans le cadre du programme du ministère de la Santé de répartition des postes de praticiens de la santé publique, de recruter

65 nouveaux médecins spécialistes aux établissements hospitaliers et cliniques de la wilaya. Selon la même source, ces médecins appartiennent à 23 spécialités connaissant un déficit en encadrement enregistré en 2024 par la direction de la santé et de la population.

Quinze (15) de ces médecins seront ainsi dirigés vers l'établissement public hospitalier (EPH) Ahmed Benbella de Khenchela, 10

vers l'EPH de Chechar, 4 vers l'établissement hospitalier spécialisé mère et enfant (EHS) de Khenchela et 9 vers l'hôpital Houari Boumediene de Bouhama, a précisé la même source. Neuf médecins seront également affectés à l'EPH Hih Abdelmadjid de Kaïs, quatre à l'EPH Ali Boussehaba de Khenchela, trois à l'EPH Mohamed Boudiaf d'Ouled Rechache, neuf à l'hôpital Chadli Bendjedid de Chechar et

deux vers les deux établissements publics de santé de proximité de Chechar et Yabous. Ces médecins bénéficieront d'une prime de zone, d'une prime spécifique du poste, d'une prime de logement en cas d'absence de logement de fonction et d'une prime de 40.000 DA en cas d'affectation à un établissement situé en dehors du chef-lieu de wilaya, a précisé le directeur local de la santé.

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 48.515 martyrs et 111.941 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 48.515 martyrs et 111.941 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mercredi les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, les corps de 12 martyrs et 14 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste qui a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. La première phase de cet accord a pris fin le 1er mars.



SANTÉ

La banane prévient le cancer en stimulant l'immunité

Par F. Yanis

Voici ce qui arrive après avoir mangé des bananes mûres avec des taches sombres

Beaucoup de gens aiment consommer des bananes mais ils ont besoin d'être au courant de certaines choses la prochaine fois quand ils les achètent. Une banane mûre produit complètement TNF (Tumor Necrosis

Factor) — une substance qui lutte contre les cellules anormales. Une Banane mûre est plus bénéfique pour l'amélioration du système immunitaire. Des scientifiques japonais ont également confirmé que le TNF trouvé dans la banane prévient le cancer en stimulant l'immunité. Donc, avec la consommation des bananes certaines maladies et tumeurs peuvent être évitées.

Les chercheurs japonais dans leur expérience ont également constaté que le TNF (substance anti-cancer), a augmenté le nombre de globules blancs, par conséquent une amélioration du système immunitaire. Il est recommandé de consommer 1-2 bananes par jour pour stimuler l'immunité.

Les bananes avec des taches brunes ce sont les meilleures pour la santé. Les cellules cancéreuses peuvent être vaincues avec l'aide de TNF. L'impact de la banane sur le corps est lié à un stimulant de l'immunité (Lentinan) qui est également connu comme agent de lutte contre le cancer. Pour conclure, la banane mûre contient des propriétés anti-cancer, car il déclenche la formation des cellules sanguines et empêche des mutations

ETATS-UNIS

Deux morts et plus de 200 cas en pleine épidémie de Rougeole

Une épidémie de rougeole dans le sud-ouest des Etats-Unis a tué deux personnes et en a infecté près de 230, selon les derniers chiffres publiés vendredi, incitant les autorités sanitaires fédérales à émettre un avertissement aux voyageurs et aux professionnels de santé.

Le Texas a signalé vendredi 198 cas et le Nouveau-Mexique 30. Chacun de ces deux Etats a confirmé un décès. Les deux personnes concernées n'étaient pas vaccinées.

Les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), principale agence sanitaire fédérale, ont classé ces décès comme

liés à la rougeole. "D'autres cas sont attendus, car cette épidémie continue de s'étendre rapidement", ont prévenu les CDC dans un avis du réseau d'alerte sanitaire destiné aux professionnels de santé, aux responsables de la santé publique et aux voyageurs potentiels.

La rougeole est une maladie très contagieuse qui se propage par les gouttelettes respiratoires et reste dans l'air jusqu'à deux heures après qu'une personne infectée a quitté une zone.

La maladie provoque de la fièvre, des symptômes respiratoires et une éruption cutanée, mais elle peut aussi entraîner des compli-

cations graves, notamment une pneumonie, une inflammation du cerveau et la mort.

La vaccination reste la meilleure protection. Le vaccin contre la rougeole, obligatoire pour les enfants de 12 mois et plus, confère une immunité à vie de 93% après une dose et de 97% après deux doses.

Mais les taux de vaccination sont en baisse aux Etats-Unis, en particulier depuis que la pandémie de Covid-19 a alimenté une vague de désinformation sur les vaccins.

Les CDC recommandent un taux de vaccination de 95% pour assurer l'immunité collective, mais la cou-

verture nationale chez les enfants en âge préscolaire était tombée à 92,7% en 2023-2024.

Aujourd'hui ministre de la Santé de Donald Trump, Robert Kennedy Jr. a passé des décennies à établir un lien fallacieux entre l'autisme et les vaccins contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, ce qui est totalement démenti par la recherche scientifique.

Depuis que l'épidémie de rougeole a pris de l'ampleur, il a relativement assoupli sa position.

Avant cette épidémie, le dernier décès lié à la rougeole aux Etats-Unis remontait à 2015.

APS

SOUDAN

Les établissements de santé attaqués près de 150 fois depuis avril 2023

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recensé 149 attaques contre des établissements de santé au Soudan depuis le début du conflit en avril 2023, notant que 317 personnes ont été tuées et 273 blessées à la suite de ces attaques.

"Le système national de santé est au bord de l'effondrement en raison de l'insécurité, des attaques contre les établissements de santé et du manque de ressources", souligne l'OMS.

Du 15 avril 2023 au 19 février 2025, "149 attaques contre des établissements de santé ont été enregistrées, causant 317 décès et 273 blessés", ajoute la même source. Selon le rapport de l'OMS, en février 2024 au Soudan, "environ 65% de la population n'avait pas accès aux soins de santé en raison du conflit".

Seulement 16% des établissements de soins de santé primaires, 14% des hôpitaux et 40% des postes de santé fonctionnaient dans le pays. Depuis la mi-avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit dévastateur entre les Forces armées soudanaises (FAS) et les Forces de soutien rapide (FSR), qui a fait plus de 20.000 morts, selon les estimations des Nations Unies et des autorités locales.

Le conflit a également déplacé plus de 15 millions de personnes, à l'intérieur ou à l'extérieur du Soudan, selon les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

L'ONU met en garde contre une aggravation de la crise sanitaire au Darfour

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a mis en garde contre une aggravation de la crise sanitaire dans l'Etat du Darfour-Nord, dans l'ouest du Soudan, notamment à El-Fasher où la population fait face à des pénuries de médicaments et de personnel médical.

"Le Darfour du Nord est confronté à de graves pénuries de médicaments, de fournitures vitales et de personnel médical", a écrit OCHA dans un message publié mercredi sur les réseaux sociaux.

"Les humanitaires tentent de livrer des fournitures médicales" dans la région, mais, a-t-il poursuivi, "l'insécurité et les contraintes d'accès continuent d'entraver leurs efforts".

Mardi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recensé 149 attaques contre des établissements de santé au Soudan depuis le début du conflit en avril 2023, notant que 317 personnes ont été tuées et 273 blessées à la suite de ces attaques. Depuis la mi-avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit armé entre les Forces armées soudanaises (FAS) et les Forces de soutien rapide (FSR), qui a fait plus de 20.000 morts, selon les estimations des Nations unies et des autorités locales. Le conflit a également déplacé plus de 15 millions de personnes, à l'intérieur ou à l'extérieur du Soudan, selon les estimations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

ACOUPHÈNES

Comment les soulager en douceur ?

Sifflements, bourdonnements... Quand les acouphènes envahissent nos oreilles, les médecines douces sont une bonne solution pour apaiser et ne plus se focaliser sur ces bruits envahissants.

Ce bruit naît dans l'oreille interne ou dans l'aire auditive du cerveau pour donner des sifflements quelquefois incessants. Chaque histoire d'acouphènes est différente. Ils peuvent se manifester après un traumatisme de l'oreille comme une écoute forte de musique, une otite, un bouchon de cérumen, une exposition au bruit dans le travail. Certains apparaissent après un choc psychologique, un grand stress, une opération, des troubles vasculaires, de l'athérosclérose, des problèmes dentaires. La prise de médicaments (anti-inflammatoires, certains antidépresseurs...) peut provoquer des acouphènes. Ils sont aussi parfois révélateurs d'une pathologie. C'est pourquoi il est recommandé d'avoir un diagnostic médical précis avant de s'engager dans une prise en charge par les méthodes douces. Mais le plus souvent aucune cause n'est retrouvée et il faut apprendre à les éloigner.

CAP SUR UNE ALIMENTATION BONNE POUR LA CIRCULATION
Le poisson, l'ail, l'oignon, l'huile d'olive, les aliments riches en zinc (huître, foie de veau...) sont à privilégier pour améliorer la circulation du sang. Il est recommandé d'éviter l'excès de beurre, de viande grasse, les produits industriels, le sel. Attention aussi à l'alcool et aux nombreuses tasses de petit noir.

LA SOPHROLOGIE PERMET D'ÉVACUER SON STRESS
Grâce aux techniques de relaxation, de respiration et de visualisation positive, la sophrologie est une aide très intéressante pour ne plus penser aux essais d'oreille qui envahissent les oreilles. Lors d'une séance, on apprend à se détendre physiquement et mentalement par des exercices qui

mettent les bruits parasites de côté. On peut ensuite y faire appel chez soi quand la gêne revient. Des adresses de sophrologue sur : www.chambresyndicale-sophrologie.fr

L'HOMÉOPATHIE AIDE À GÉRER SES ÉMOTIONS

Phosphorus 9 CH, 5 granules le soir en cas d'hypersensibilité, d'émotivité et d'hyperacousie avec aggravation à la tombée de la nuit. Gelsemium 9 CH, 5 granules 2 fois par jour, pour des acouphènes suite à une peur, un choc, une émotion soudaine. Arnica 15 CH, 5 granules 2 fois par jour, pour des acouphènes suite à un traumatisme ou à un deuil. Chininum sulfuricum 9 CH, 5 granules matin et soir pour des acouphènes avec des douleurs cervicodorsales et liés à de la fatigue.

LES HUILES ESSENTIELLES AGISSENT SUR LA CIRCULATION

L'huile essentielle (HE) d'hélichrise italienne ou de cyprès toujours vert : masser autour de l'oreille avec 2 gouttes jusqu'à une amélioration. La formule plus complète : 1 goutte d'HE de marjolaine à coquilles, 2 gouttes d'HE de petit grain bigarade, 1 goutte d'HE d'hélichrise italienne : massez autour de l'oreille 3 fois par jour.

LES PLANTES ONT UN EFFET CALMANT

L'ail, le ginkgo biloba et le mélilot sont des plantes bénéfiques pour la circulation. On peut prendre ce mélange en teinture-mère, 40 gouttes dans de l'eau deux fois par jour. L'aulépine, la mélisse, la passiflore, la fleur d'oranger, le calament (au choix) auront un rôle sédatif en cas de nervosité, de stress. À prendre en infusion après le repas.



LA GEMMOTHÉRAPIE FAVORISE LA DÉTENTE

Les bienfaits de la gemmothérapie peuvent être utiles contre les acouphènes circulatoires, les bourgeons de ginkgo biloba régulent la micro-circulation et ceux du sorbier drainent la circulation. Contre les acouphènes d'origine psychologique, les bourgeons de tilleul relaxent et décontractent. 10 gouttes, à prendre matin et soir, pendant 21 jours, avec un arrêt de 7 jours en cure de 3 mois. Produits prêts à l'emploi : Herbalgem 11,50 € les 15 ml ; Vitaflor 11,90 € les 15 ml.

D'AUTRES APPROCHES THÉRAPEUTIQUES EFFICACES DANS CERTAINS CAS

L'ostéopathie. Avec une radiographie de vos vertèbres cervicales et

un panoramique dentaire (si vous en avez un), l'ostéopathe pourra essayer d'intervenir sur vos acouphènes. Plus le problème est pris tôt, meilleurs sont les résultats. Une à trois séances d'ostéopathie crânienne à 15 jours d'intervalle sont généralement conseillées. Si vous ne constatez pas d'amélioration, il faudra choisir une autre méthode. Pour trouver un ostéopathe près de chez vous : www.osteofrance.com

Un traitement dentaire. Les acouphènes peuvent provenir d'un déséquilibre de l'articulation temporo-mandibulaire (ATM) dû à des prothèses mal adaptées ou des bridges, des implants des couronnes dentaires mal positionnées. Dans ce cas-là, choisissez un dentiste holistique qui remettra en place votre ATM et refera éven-

tuellement les couronnes ou bridges inadéquats. L'acupuncture. Les séances d'acupuncture sont conseillées pour les acouphènes liés aux émotions, aux chocs psychologiques ou au stress. Deux ou trois séances sont recommandées. La médecine chinoise. Selon la médecine chinoise, les acouphènes sont dus à un effondrement énergétique du rein, du foie ou de la rate. Avec des remèdes de la pharmacopée chinoise, le praticien corrigera ces désordres. Merci à Dominique Planel, ostéopathe et praticien de médecine traditionnelle chinoise, Françoise Couic Marinier, docteur en pharmacie, diplômée en phytothérapie et aromathérapie, Thierry Morfin, naturopathe et au Dr Monique Berlion, médecin généraliste homéopathe.

Les antidépresseurs pourraient aggraver les acouphènes

Vous souffrez d'acouphènes permanents ? Attention : d'après une nouvelle étude américaine, certains antidépresseurs pourraient aggraver la situation...

En France, 3 710 000 Français souffrent d'acouphènes permanents. Dans 95 % des cas, on parle d'acouphènes « subjectifs » : le patient entend des sifflements, des bourdonnements, des grésillements... en permanence alors qu'il n'y a aucune cause extérieure à la nuisance sonore.

En général, les acouphènes subjectifs sont liés à des troubles de l'audition : ils peuvent faire suite à des traumatismes auditifs répétés (écouter de la musique à très haut volume de manière quotidienne par exemple) ou à une baisse normale de l'audition liée au vieillissement de l'oreille (à partir de 50 ans).

D'après une nouvelle étude publiée ce 22 août 2017 par des chercheurs de l'Oregon Health & Science University (aux États-Unis), certains antidépresseurs pourraient aggraver les acouphènes subjectifs.

Dans ces travaux publiés dans la revue spécialisée Cell Report, les scientifiques expliquent d'abord comment fonctionnent les psychotropes de la famille des inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (ISRS) : ceux-ci accentuent les effets de la sérotonine dans le cerveau, étant donné qu'il a été démontré que les personnes qui souffrent de dépression ont des taux de sérotonine plus faibles que la moyenne.

DES ANTIDÉPRESSEDURS CONTRE-PRODUCTIFS

Problème : d'après les chercheurs américains, les neurones présents dans le noyau cochléaire dorsal (une zone du cerveau directement liée aux oreilles) seraient « excités » par l'amplification de l'action de la sérotonine, un neurotransmetteur qui a notamment un impact sur l'humeur. Sous l'impact des antidépresseurs ISRS, ces neurones deviendraient hyper-sensibles aux stimuli extérieurs... ce qui aurait pour effet secondaire d'aggraver les acouphènes subjectifs chez les patients concernés.

« La présence d'une nuisance sonore permanente et subjective peut renforcer le mal-être des personnes souffrant de dépression, ajoutent les chercheurs.

Lorsque le patient souffre d'acouphènes permanents, les médicaments antidépresseurs pourraient donc s'avérer contre-productifs. » Bon à savoir !

En l'espérance de

Acouphènes : 3 réflexes pour trouver l'apaisement

N'attendez pas pour traiter vos acouphènes. C'est le conseil de Philippe Barraqué, musicothérapeute spécialisé dans la prise en charge de ce phénomène. Consultez votre généraliste, qui vérifiera si les acouphènes ne sont pas le signe d'une hypertension ou liés à un problème vasculaire. Il pourra aussi vous orienter vers un médecin ORL afin de rechercher une éventuelle lésion de l'appareil auditif.

TOUCHER POUR RÉGULER L'OREILLE INTERNE

Par expiration, il peut vous arriver de vous boucher les oreilles, de les taper, de les masser pour en finir avec ces bruits qui rendent fou. Adoptez plutôt les bons gestes.

Comment faire ?

Essayez cet exercice de médecine chinoise nommé « le tambour céleste ». Il s'agit de boucher son oreille avec la paume d'une main, en plaquant les doigts à l'arrière du crâne. On place le majeur sur l'index et, par un roulement sec et bref, on fait claquer le majeur sur la tête. On répète l'exercice neuf fois, en inspirant et expirant. Cela produit un son qui résonne dans la tête.

Pourquoi ça marche ?

Cette vibration stimule les oreilles, débouche la trompe d'Eustache au niveau de l'oreille interne et rétablit une bonne transmission des vibrations sonores entre le tympan, les osselets et la cochlée. L'exercice est à répéter quand les acouphènes deviennent très gênants. Une méthode tout aussi efficace pour récupérer après des acouphènes que pour les prévenir.

BOUCHER POUR DÉBOUGER LES ACOUPHÈNES

Quand on souffre d'acouphènes, on a tendance à fuir le bruit, à s'isoler ou, au contraire, à masquer le problème par d'autres bruits perturbateurs, comme la musique bien fort. Dans les deux cas, le problème empire.

Comment faire ?

Côté musique, optez pour le classique et de préférence pour des modes répétitifs. « Les Variations Goldberg », de Bach : un must ! Équipez-vous aussi d'un CD proposant un bruit de fond léger, s'apparentant par exemple au souffle du vent, mais comportant toutes les nuances que l'oreille peut percevoir. On parle alors de bruits blancs, roses, violets, gris ou bleus utilisés dans les thérapies sonores.

Plusieurs dispositifs d'aide auditive permettent de soulager la gêne provoquée par les acouphènes.

LES PROTHÈSES AUDITIVES

Si une perte de l'audition est constatée, l'audioprothésiste peut proposer un appareillage afin de mieux entendre. Les prothèses présentent aussi l'intérêt d'apporter un soulagement en ce qui concerne la perception des acouphènes car les sons extérieurs, amplifiés par l'appareil, s'ajoutent et se fondent avec l'acouphène qui est alors recouvert par l'univers sonore ambiant.

LES GÉNÉRATEURS DE BRUIT

Ce sont des diffuseurs de sons (bruits d'eau, de vent, d'oiseaux...) qui créent des ambiances sonores relaxantes. En dehors de leur effet apaisant, ces appareils combinent l'oreille de sonorités reposantes qui enveloppent l'acouphène. Il peut être intéressant d'en installer un près du lit, pour mieux trouver le sommeil.



Pour l'écouter la nuit sans gêner votre conjoint, offrez-vous un oreiller intégrant un haut-parleur qui se connecte sur un lecteur MP3. Le son diffusé n'est perceptible que par celui qui pose sa tête dessus (CD disponibles sur www.stop-acouphenes.fr et oreillers sur www.audio.com).

Pourquoi ça marche ?

En écoutant quotidiennement ces bruits thérapeutiques, il se produit un phénomène d'habituation au niveau du cortex auditif qui décode l'acouphène et le bruit blanc comme un son unique. La gêne s'en trouve réduite.

À LONG TERME MÉDITER POUR SOULAGER

La plupart des personnes qui souffrent d'acouphènes sont extrêmement tendues et stressées. À l'origine, bien sûr, mais plus encore après l'apparition de ce problème auditif. Cap sur la détente grâce à un exercice de méditation.

Comment faire ?

Au calme, pendant une quinzaine de minutes par jour, asseyez-vous en tailleur (ou toute autre posture que vous trouvez confortable). Gardez les yeux mi-clos et respirez en faisant pénétrer l'air dans l'abdomen.

Concentrez-vous sur l'acouphène et imaginez que votre souffle vient l'envelopper au cours de l'inspiration. Sur l'expiration, visualisez que vous l'expulsez de votre corps.

Pourquoi ça marche ?

Par la méditation, vous soulagez les tensions qui sont en partie responsables des acouphènes. Il en modifiant votre état émotionnel, vous agissez sur le signal sonore lui-même produit par l'activité cérébrale. Peu à peu, vous ne vous focalisez plus que sur les bruits indésirables. Accordez-vous plusieurs jours, voire plusieurs semaines pour percevoir les bénéfices de cette technique.

Comment soulager la gêne ?



LES STIMULATIONS CÉRÉBRALES

Des études visant à soulager les douleurs chroniques ont démontré le lien entre la perception de la douleur et des troubles de l'information sensorielle au niveau du cortex cérébral. Des comparaisons ont été établies avec les acouphènes, permettant de constater une perte

des informations sensorielles avec la baisse des capacités auditives.

Depuis, de nouveaux traitements de stimulation cérébrale ou nerveuse sont expérimentés, dans l'espoir d'apporter une nouvelle solution.

LA CHIRURGIE

Il est très rare d'avoir recours

à la chirurgie pour traiter les acouphènes, sauf dans certains cas précis : une maladie des osselets de l'oreille moyenne (dans ce cas on remplace l'étrier par une prothèse) ou un neurinome de l'acoustique (une tumeur bénigne non cancéreuse que l'on enlève lorsqu'elle est trop grosse).

Acouphènes : quels examens faire ?

Les acouphènes ne sont pas graves mais il est important de consulter au plus vite pour vérifier s'ils proviennent d'une perte d'audition ou d'une pathologie. Votre parcours, étape par étape.

En France, un adulte sur quatre souffre d'acouphènes. En présence d'acouphènes, le premier geste est de prendre rendez-vous avec le généraliste afin d'avoir un premier avis médical. Il saura déterminer si vos acouphènes sont d'origine vasculaire (dans ce cas, il est possible

de les entendre à l'aide du stéthoscope) ou s'ils ont une autre origine. C'est le cas le plus fréquent et le médecin vous envoie alors chez l'ORL.

Après un questionnaire permettant de découvrir toutes les particularités de vos symptômes, l'ORL procède à un examen du conduit auditif avec un otoscope pour repérer une éventuelle otite ou un bouchon de cérumen. Puis il pratique un bilan auditif. L'audiométrie : installée dans un cabinet insonorisé, vous devez signaler tous les sons que vous êtes capable de percevoir. Ces sons varient en fréquence et en intensité et cela permet de évaluer une éventuelle perte d'audition associée aux acouphènes.

L'impédancemétrie : ce petit examen non douloureux permet de mesurer la mobilité et la souplesse du tympan ainsi que les réflexes musculaires de l'oreille qui permettent de la protéger lorsqu'un son est trop fort.

Le rendez-vous chez l'ORL permet, le plus souvent, de découvrir les dysfonctionnements à l'origine des acouphènes. Mais parfois d'autres examens doivent être envisagés.

Les otoémissions : ce test rapide consiste à introduire un embout dans le conduit auditif et d'enregistrer, à l'aide d'une sonde, les informations sur la vitalité des cellules sensorielles. Car, lorsqu'elles sont en bonne santé, les cellules génèrent naturellement des sons (appelés otoémissions). Les potentiels évoqués auditifs : on place des électrodes sur les oreilles, le front et le haut de la tête afin de vérifier d'éventuels dysfonctionnements nerveux (un mauvais fonctionnement du nerf auditif par exemple). Plus rarement, le médecin peut prescrire d'autres examens (IRM, prise de sang...) s'il suspecte une éventuelle pathologie causant les acouphènes (hypertension, artériosclérose, troubles de la thyroïde ou cardiaques).

Les otoémissions). Les potentiels évoqués auditifs : on place des électrodes sur les oreilles, le front et le haut de la tête afin de vérifier d'éventuels dysfonctionnements nerveux (un mauvais fonctionnement du nerf auditif par exemple). Plus rarement, le médecin peut prescrire d'autres examens (IRM, prise de sang...) s'il suspecte une éventuelle pathologie causant les acouphènes (hypertension, artériosclérose, troubles de la thyroïde ou cardiaques).

SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ Le CODESA dénonce la "campagne répressive systématique" contre ses membres

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) a dénoncé la "campagne répressive systématique" contre ses membres, notamment contre son président Ali Salem Tamek, dont le domicile est sous "surveillance" et "blocus constant", imposés par les forces d'occupation marocaines depuis deux semaines.

"Dans le cadre de sa campagne répressive systématique contre les membres du CODESA, les forces d'occupation marocaines ont, depuis le 24 février 2025, imposé une surveillance et un blocus constants sur le domicile de l'ancien prisonnier d'opinion sahraoui, Ali Salem Tamek, à Laâyoune occupée", indique-t-il dans un communiqué publié lundi sur les réseaux sociaux.

Outre cette surveillance oppressive et ce blocus, le collectif affirme que les forces d'occupation marocaines "ont tenté à plusieurs reprises de couper l'électricité du domicile et attaqué les résidents de l'immeuble où se trouve le logement d'Ali Salem Tamek", président du CODESA. Selon ce collectif, "un acte criminel particulièrement grave" a été perpétré à l'aube du samedi 1er mars lorsque des agents des autorités d'occupation, accompa-

gnés d'éléments de la police marocaine en civil, ont arraché et volé quatre caméras de surveillance installées sur les murs extérieurs du premier étage de l'immeuble, où réside le président du CODESA.

"Ces individus, sous les ordres des autorités d'occupation marocaines, ont pénétré clandestinement dans l'immeuble avant d'utiliser des échelles pour démonter et subtiliser ces caméras", soutient la même source, qualifiant cet acte d'"atteinte grave au droit à la surveillance et à la documentation des violations perpétrées par les forces d'occupation marocaines".

"Il annonce également une escalade répressive imminente qui pourrait menacer le droit à la vie, à l'intégrité physique et psychologique et à la sécurité personnelle du défenseur sahraoui des droits humains Ali Salem Tamek, des membres de

sa famille, des autres membres du CODESA ainsi que des résidents de l'immeuble", avertit-il. En l'absence de moyens de documentation indépendants, ces pratiques, poursuit le texte, "visent à masquer les crimes contre l'humanité commis par l'occupation marocaine contre les défenseurs des droits humains, les blogueurs et les civils sahraouis, simplement en raison de leur identité sahraoui et de leur engagement en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination".

Le collectif rappelle, dans ce contexte, que ces mesures "répressives" ciblant Ali Salem Tamek en tant que défenseur des droits humains et président du CODESA, ont coïncidé avec la visite illégale du président du Sénat français et de diplomates français au Sahara occidental occupé, ainsi qu'avec la commémoration du 49e anni-

versaire de la proclamation de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) par le peuple sahraoui.

"Elles s'inscrivent également dans un contexte plus large d'expulsions et d'interdictions visant des parlementaires européens et des observateurs internationaux souhaitant visiter le territoire du Sahara occidental", déplore-t-il. Pour ce collectif, la présence de diplomates français au Sahara occidental, combinée à l'expulsion et l'interdiction d'accès des observateurs internationaux, est "une forme d'encouragement à l'impunité, permettant ainsi aux forces d'occupation marocaines de poursuivre en toute liberté leurs violations des droits humains". "L'absence d'un véritable mécanisme de responsabilisation ne fait qu'aggraver cette situation", conclut le CODESA.

CÔTE D'IVOIRE Formation d'une nouvelle coalition en vue de la présidentielle d'octobre prochain

Vingt-cinq partis politiques ivoiriens ont annoncé lundi la formation d'une coalition, en vue de la présidentielle du 25 octobre prochain.

Cette nouvelle plateforme politique est dénommée Coalition pour l'Alternance Pacifique en Côte d'Ivoire, "Cap-Côte d'Ivoire", a indiqué l'agence ivoirienne de presse, AIP.

La coalition "constitue un espace de dialogue et d'actions unitaires visant à obtenir une réforme du système électoral ivoirien", a déclaré lors d'un point de presse à Abidjan, la porte-parole de CAP-Côte d'Ivoire, Simone Ehivet, citée par l'AIP, également présidente du Mouvement des générations capables (MGC).

CAMEROUN Quatre terroristes de "Boko Haram" éliminés par l'armée dans l'Extrême-Nord

Quatre éléments du groupe terroriste "Boko Haram" ont été éliminés dimanche soir par l'armée camerounaise dans le département du Mayo-Tsanaga, dans la région de l'Extrême-Nord, au Cameroun, ont rapporté des sources sécuritaires locales.

L'opération, menée par les éléments du Bataillon d'intervention rapide (BIR) de Limani, a permis de tendre une embuscade aux assaillants, a-t-on précisé.

Cette offensive s'inscrit dans le cadre des opérations de sécurisation en cours dans la région régulièrement ciblée par des incursions et attaques de "Boko Haram", notamment contre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité.

Les attaques du groupe terroriste dans l'Extrême-Nord du Cameroun se poursuivent depuis 2014.

RDCONGO Recrudescence de la violence et détérioration humanitaire dans l'Est (ONU)

De nombreuses attaques contre les civils et les infrastructures essentielles ont été enregistrées ces dernières semaines dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), a indiqué le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha).

"Entre le 1er et le 3 mars, plusieurs centres hospitaliers de Goma ont été pris pour cible par des acteurs armés, marquant une escalade de violence contre les structures médicales et le personnel de santé", a précisé l'Ocha dans un rapport publié samedi. Il a relevé que la situation sécuritaire dans cette ville demeure préoccupante en raison d'une "recrudescence d'actes criminels, y compris des braquages de domiciles, des vols et des agressions".

De nouveaux affrontements ont opposé le M23 à d'autres groupes armés locaux entre le 18 et le 25 février dans le groupement Biiri, territoire de Masisi, rapporte l'agence onusienne. Au moins quatre civils ont été tués, dont un travailleur humanitaire, atteint par une balle perdue le 20 février alors qu'il se trouvait dans sa base, et un enfant réfugié dans la même base a été blessé, selon le rapport.

Dans le territoire de Lubero, plus au nord, les affrontements entre le M23 et les forces gouvernementales ont provoqué plus de 100.000 nouveaux déplacés. Le 25 février, dans le territoire de Walikale, à l'ouest, "un groupe armé a pillé le centre de santé de Rusamambu, emportant des kits médicaux et endommageant la structure par des tirs", après des affrontements avec le M23, note également la même source.

APS

SOUDAN La famine risque de s'étendre sans un financement urgent (ONU)

Les Nations Unies ont averti lundi que sans un financement urgent, la famine risquait de s'étendre dans les mois à venir au Soudan, alors que les principaux donateurs réduisent les fonds alloués à la crise dans ce pays. "Les réductions soudaines de financement par les principaux donateurs gouvernementaux portent un coup catastrophique à l'aide humanitaire au Soudan, un pays en proie à l'une des crises humanitaires les plus meurtrières de notre époque", a indiqué, dans un communiqué, la Coordinatrice humanitaire de l'ONU au Soudan, Clementine Nkweta-Salami.

"Pour sauver des vies", la responsable onusienne a appelé les principaux donateurs à reconsidérer leur décision de réduire le financement de l'aide humanitaire vitale au Soudan, invitant parallèlement

les autres gouvernements, les donateurs, les fondations, les organisations caritatives, les réseaux confessionnels, le secteur privé et les particuliers à intervenir d'urgence pour combler les lacunes laissées par ces réductions dévastatrices. Selon l'ONU, les principaux donateurs ont récemment annoncé des réductions et des suspensions radicales de leur financement, ce qui prive d'un soutien important les organisations humanitaires qui s'efforcent de venir en aide à quelque 21 millions de personnes en situation de détresse au Soudan cette année.

Ces réductions interviennent à un moment où les besoins du Soudan n'ont jamais été aussi importants dans ce pays d'Afrique du Nord-Est, qui est confronté à la crise alimentaire la plus grave au monde. Près de 25 millions de per-

sonnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, soit plus de la moitié de la population, ce qui représente "le niveau de faim le plus élevé de l'histoire du pays".

Le Soudan est également la seule nation au monde à être frappée par la famine, qui a été confirmée dans cinq régions au mois de décembre 2024. Cette année, les besoins sont encore plus importants : 4,2 milliards de dollars sont nécessaires pour fournir une aide humanitaire au Soudan, mais seulement 6,3 % des fonds ont été reçus. La guerre au Soudan a des conséquences dévastatrices pour des millions de personnes à travers le pays, entraînant le déplacement de plus de 8,8 millions de personnes à l'intérieur du pays, tandis que près de 3,5 millions ont traversé les frontières pour se réfugier dans les pays voisins.

SOUDAN DU SUD L'IGAD convoque un Sommet d'urgence

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) a annoncé la tenue du 43e sommet d'urgence sur la situation au Sud-Soudan mercredi. "L'IGAD s'apprête à convoquer le 43e Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement pour faire face à l'évolution de la situation au Soudan du Sud. Le sommet se tien-

dra virtuellement (aujourd'hui) mercredi 12 mars 2025", indique l'organisation dans un communiqué, publié sur son site officiel.

L'IGAD, "en tant que garant de l'Accord revitalisé (R-ARCSS), reste ferme dans son engagement à promouvoir le dialogue, à apaiser les tensions et à garantir un avenir pacifique au peu-

ple du Soudan du Sud", ajoute le texte. Mercredi, le secrétaire exécutif de l'IGAD, Workneh Gebeyehu, avait appelé à la retenue et au dialogue pour apaiser les tensions croissantes au Soudan du Sud.

Le chef du bloc est-africain avait fait part de sa "profonde inquiétude" vis-à-vis de l'escalade des tensions et des affronte-

ments armés dans le comté de Nasir au Soudan du Sud, soulignant que ces derniers développements "représentent un risque pour les résultats que nous avons durement acquis dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur la résolution du conflit au Soudan du Sud (R-ARCSS) et menacent la paix dans le pays".

PALESTINE

Blocage de l'aide humanitaire à Ghaza : l'UE appelle à lever les obstacles

La Haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Kaja Kallas, a appelé, mardi, à lever les obstacles à l'aide humanitaire à Ghaza, imposés par l'occupation sioniste à l'enclave palestinienne.



Intervenant devant le Conseil de sécurité de l'ONU, Mme Kallas a appelé à la levée de "tous les obstacles à une aide d'ampleur", à la bande de Ghaza, alors que l'occupation sioniste bloque depuis le 2 mars l'entrée de l'aide humanitaire dans le territoire palestinien. "Il est impératif que l'aide humanitaire ne soit pas politisée ou conditionnelle", a-t-elle souligné, ajoutant que l'UE rejette

"fermement toute tentative de changements démographiques ou territoriaux. A Ghaza. Dans d'autres parties du monde. Partout".

La responsable européenne a dénoncé également les attaques contre le droit international à travers le monde, rejetant les tentatives de le remplacer par le "règne de la force", affirmant que "cette année marque les 80 ans de la création des Nations

unies, qui se trouvent sous une pression sans précédent". "Nous voyons des violations flagrantes de la Charte de l'ONU. Nous voyons des tentatives de remplacer l'état de droit par le règne de la force", a-t-elle souligné, appelant au respect du droit international notamment en Palestine, au Soudan, en République démocratique du Congo, en Birmanie, en Haïti.

RESPECT DU Cessez-le-feu au Liban

Le président Aoun demande davantage de pression sur l'entité sioniste

Le président libanais, Joseph Aoun, a demandé au président du mécanisme de surveillance du cessez-le-feu en vigueur au Liban, le général américain Jasper Jeffers, en visite à Beyrouth, d'exercer davantage de pression sur l'entité sioniste afin de respecter les termes de l'accord.

"Le président Aoun a demandé ce mardi au général américain Jasper Jeffers, en charge de surveiller l'application du cessez-le-feu en vigueur de faire pression sur l'entité sioniste pour qu'elle applique les termes de cet accord", a rapporté l'agence de presse libanaise ANI.

Il a insisté notamment sur le retrait des forces armées sionistes des cinq positions libanaises évoquées dans l'accord et la libération des détenus libanais encore dans les geôles de l'occupant, a ajouté l'ANI. Depuis son entrée en vigueur le 27 novembre

2024, le cessez-le-feu au Liban a été violé à plusieurs reprises par l'entité sioniste, faisant de nombreux martyrs et blessés.

Enclenchée le 8 octobre 2023, l'agression sioniste contre le Liban a fait au moins 4115 martyrs et 16909 blessés, en majorité des enfants et des femmes.

SYRIE

Le Parlement arabe salue l'accord pour l'intégration des FDS dans les institutions étatiques

Le Parlement arabe a salué l'accord visant à intégrer les Forces démocratiques syriennes (FDS) dans les institutions de l'Etat syrien, soulignant que cette initiative "consolidera l'unité, la stabilité et la souveraineté du pays", rapporte mardi l'agence de presse syrienne Sana.

Dans un communiqué relayé par l'agence Sana, le Parlement arabe a

"souligné l'importance de cette étape dans la préservation de la sécurité, la stabilité, l'unité, la souveraineté, l'indépendance et la reconstruction de l'Etat en Syrie, d'une manière qui réponde aux aspirations du peuple syrien et renforce son unité nationale".

Il a, par la même occasion, "renouvelé son soutien total à l'unité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que son soutien

à tout ce qui renforce la paix civile et complète le processus de construction des institutions de l'Etat syrien".

Dimanche, l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a salué, de son côté, le retour de la République arabe syrienne au sein de l'organisation et réaffirmé le soutien des Etats membres de l'OCI au peuple syrien pendant la période de transition politique.

ROUMANIE

La Cour constitutionnelle confirme le rejet de la candidature de Georgescu à la présidence

La Cour constitutionnelle roumaine a rejeté l'appel de Calin Georgescu à la décision du Bureau électoral central (BEC) invalidant sa candidature à l'élection présidentielle du mois de mai, a rapporté mardi soir l'agence de presse Agerpres.

La Cour a décidé de confirmer la décision du

BEC. Le président de la Cour constitutionnelle, Marian Enache, a confirmé que toutes les demandes en appel avaient été rejetées, ajoutant que des informations plus détaillées suivraient dans un communiqué de presse.

M. Georgescu, ex-favori à la course présidentielle en Roumanie, a déposé sa

candidature vendredi suite à l'annulation par la Cour constitutionnelle des résultats de l'élection l'année dernière.

Dimanche soir, la BEC a rejeté la candidature de M. Georgescu, estimant qu'il ne remplissait pas les conditions légales pour être candidat, et faisant référence à une décision de la

Cour constitutionnelle en décembre dernier.

La décision de la Cour devient ainsi finale et contraignante, de sorte que le nom de M. Georgescu ne figurera pas sur les bulletins de l'élection à venir. Le premier tour de la présidentielle est prévu le 4 mai, et le second pour le 18 mai le cas échéant.

PORTUGAL

Le Parlement rejette la motion de confiance du gouvernement et le force à démissionner

Le gouvernement portugais du Premier ministre de droite modéré Luis Montenegro est tombé mardi soir après le refus des députés de lui accorder la confiance.

Le vote de confiance a été rejeté par les voix des socialistes, le principal parti d'opposition, de l'extrême droite Chega et de l'extrême gauche.

Ce vote pourrait entraîner la tenue d'élections législatives anticipées dans les prochaines semaines, si le président choisit de dissoudre l'assemblée pour sortir de la crise.

ATTAQUE D'UN TRAIN AU PAKISTAN

Trois morts et des centaines de passagers toujours retenus

Trois personnes ont été tuées dans l'attaque d'un train dans le sud-ouest du Pakistan, ont rapporté des médias. Les forces de sécurité sont parvenues à libérer "plus de 100" passagers retenus en otage dans ce train, pris d'assaut au Balouchistan, région frontalière de l'Iran et de l'Afghanistan, a annoncé le ministre de l'Intérieur, Mohsen Naqvi.

Il s'agit de "58 hommes, 31 femmes et 15 enfants", d'après des sources de sécurité. A la mi-journée, l'Armée de libération du Balouchistan (BLA) avait annoncé avoir bloqué un train transportant, selon les chemins de fer locaux, plus de 450 personnes et arrêté au niveau de la ville de Sibi.

"Un policier, un soldat et le conducteur du train ont été tués", a dit Mohammed Aslam, un responsable des chemins de fer d'une ville voisine, où la gare a été transformée en hôpital de campagne. Le ministre Naqvi a lui prévenu: "les assaillants sans pitié qui ont tiré sur des innocents ne méritent aucune clémence".

"Seize terroristes ont été tués", a-t-il ajouté. Dans un communiqué, la BLA a de son côté assuré avoir "détruit la voie ferrée avec des explosifs, forçant le Jaffar Express à s'arrêter". D'après un haut fonctionnaire de Sibi, le convoi y a été bloqué vers 13H00 (08H00 GMT) après que "des hommes armés" l'ont forcé à s'arrêter.

Il était parti de Quetta, la capitale du Balouchistan, vers 09H00 en direction de Peshawar, la capitale de la province voisine du Khyber-Pakhtunkhwa, qu'il devait rallier après 30 heures de trajet.

GROENLAND

L'opposition gagne les élections, poussée des nationalistes

L'opposition de centre droit a remporté les élections législatives mardi au Groenland, un scrutin marqué par une poussée des nationalistes qui réclament que l'île arctique, convoitée par Donald Trump, accède rapidement à l'indépendance, selon la chaîne publique groenlandaise KNR.

Après dépouillement des voix dans la capitale Nuuk, le parti Démocrates, formation autoproclamée "sociale-libérale" elle aussi favorable à l'indépendance à terme, ne peut plus être rattrapé, indique KNR, qui précise que Naleraq (nationalistes) est aussi en passe de décrocher un "résultat canon".

APS

BEJAIA

Il y a 11 ans, disparaissait Na Cherifa, l'icône de la chanson populaire d'expression kabyle

Il y a 11 ans, jour pour jour, disparaissait l'icône et la pionnière de la chanson féminine d'expression kabyle, Na Cherifa, de son vrai nom Ouardia Bouchemal, à l'âge de 88 ans, après un parcours mouvementé mais fascinant, laissant derrière un riche répertoire musical.

D'Akbou (Bejaia) qui a vu éclore son talent, à l'Olympia et au Zénith (Paris) qui ont consacré sa dimension universelle en passant par Alger au sein de la radio nationale où elle a affûté son talent artistique, celle que d'aucuns apparentent à la mère du prélude (Acheuq), a réalisé un parcours singulier et impressionnant, en bravant souvent tous les défis et embûches croisés sur son chemin, notamment à ses débuts durant la période coloniale, où il était mal vu qu'une femme chante si ce n'est dans un cadre familial et rituel admis.

A ce propos, l'éminente anthropologue Tassadit Yacine n'hésite pas à qualifier son déboulement et par ailleurs celui, concomitant de la grande H'nifa, sur la scène artistique, de "révolution sociale", notamment en animant à la radio une émission, intitulée "Urar l'Khelath" (fête de femmes) qui a eu pour mérite de révéler une authentique création féminine, mais aussi de mettre sur rail le processus de rayonnement de la culture kabyle.

"C'était une femme émancipée pour sa génération", a-t-elle soutenu, mettant en relief "ses très beaux textes de penseur libre". "Elle chante l'amour et tout ce que vivait sa société en dehors de la tradition.

Sa création avait un puissant ancrage social et politique. Pour cette raison, elle était aussi engagée contre le colonialisme", a encore opiné l'anthropologue, relevant "les richesses tant poétiques que musicales" de l'œuvre de Cherifa.

Née en janvier 1926 à El Main, dans la wilaya de Bordj-Bou-Arredj, Na Cherifa a laissé un patrimoine d'un millier de chansons dont 800, dument répertoriées et le reste a été perdu ou laissé à l'usage d'artistes anonymes.

Parmi ses grands succès, y figurent des morceaux anthologiques, chantés dans les maisons et occasions de fête depuis des décennies sans prendre la moindre ride ou reprises goulument par la génération montante.

"Bqa aala Khir aya Akbou" dont le titre est rentré dans le dictionnaire des locutions kabyles signifiant "Adieu à jamais", "Aya Zerzour" (? étourneau), "Idak Erouh" (l'âme est épuisée) et tant d'autres, pour la plupart enregistrés à partir de 1952, une période durant laquelle elle a écrit et chanté de façon compulsive.

Ces tubes ont toujours la cote et bénéficient d'une rare fascination auprès du public. Son parcours est singulier mais aussi tumultueux dont le déroulement est absolument sidérant pouvant faire œuvre

d'une fiction cinématographique épique.

Orpheline de père et de mère, Cherifa vivait dans des conditions sociales très démunies, à l'instar du reste de tous les jeunes algériens de son époque, soumise à la privation et aux méfaits du colonialisme, se contentant de chanter dans les champs tout en gardant les moutons.

Mais consciente du don que le ciel lui a accordé, elle décide d'en tirer profit. Muni de son balluchon, elle quitte à 18 ans son village natal et s'installe dans la région voisine d'Akbou, où elle fait ses premiers pas avant de rejoindre Alger, pour s'y installer de longues années, en travaillant notamment à la radio, avant d'en sortir épuisée par des difficultés financières. Quelques années plus tard, Na Cherifa s'établit en France, avant de revenir au pays et de recommencer sa carrière d'artiste à partir des années 70. Elle s'y implique complètement mais ne s'en contente pas, ayant eu à cœur de voler au secours des démunis mais surtout des orphelins qui lui rappelaient sa propre condition. Elle est restée à Alger jusqu'à sa mort le 13 mars 2014, fermant la parenthèse d'une vie mouvementée certes, mais passionnante avec des œuvres intemporelles.

M'SILA

L'ensemble artistique "Qabes" de Laghouat remporte le 1^{er} prix du 11^{ème} festival culturel local de l'Inchad

L'ensemble artistique "Qabes" de Laghouat s'est adjugé le premier prix de la 11^{ème} édition du festival culturel local de l'Inchad clôturé dans la soirée de mardi à Bou Saâda (M'sila). Le 2^e prix de cette manifestation artistique, qui s'est déroulée à la salle Mohamed-Boutchicha de Bou Saâda du 7 au 11 mars, est revenue au groupe "Taranim" pour l'art engagé de Bou Saâda, tandis que

la troupe El Aqsa de M'sila est montée sur la 3^e marche du podium. De son côté, Hocine Sahouane, de Bou Saâda, a remporté le prix intitulé "Le Mounchid de Bou Saâda" récompensant la meilleure prestation individuelle. Un prix institué pour la première fois par le commissariat du festival afin d'encourager les voix "solo".

Les lauréats de cette

édition ("Qabes") prouvent, grâce à leur 1^{er} prix, prendre part au Festival international de l'Inchad, prévu à Constantine, tandis que le vainqueur du concours "Le Mounchid de Bou Saâda" bénéficiera d'une Omra offerte par une agence de tourisme locale. La cérémonie de clôture de cette édition a été animée par les Mounchidine Mohamed Benkerrouche et Ali Sahraoui

qui, par leurs chants alliant talent et maîtrise vocale, ont subjugué l'assistance constituée de nombreuses familles. En marge de la cérémonie de clôture de cette manifestation, placée sous le slogan "Les valeurs de l'Inchad nourrissent l'esprit glorieux", le commissaire du festival, Ahmed Bouhali, a indiqué à l'APS que cet événement culturel a réuni cinq troupes artistiques des wilayas de M'sila, de Laghouat et de Biskra, en plus de six Mounchidine "solo" venus de M'sila, de Médéa et de Djelfa. M. Bouhali, estimant que cette édition du festival a été marquée par le "haut niveau artistique des participants", a souligné que cette manifestation culturelle "constitue un acquis pour la région de Bou Saâda où l'art de l'Inchad est particulièrement prisé".

Il est à noter que la soirée de clôture a été marquée par une assistance très importante dont de nombreuses familles, ce qui traduit, selon le commissaire du festival, la place importante qu'occupe l'art de l'Inchad dans le cœur des habitants de la région.

TLEMCEM

La 8^{ème} édition des "Nuits de la calligraphie et du manuscrit" les 16 et 17 mars (Organisateurs)

La 8^{ème} édition des "Nuits de la calligraphie et du manuscrit" sera organisée dans la wilaya de Tlemcen les 16 et 17 mars, dans le cadre des activités culturelles du mois de Ramadan, a-t-on appris du Musée national du manuscrit islamique, organisateur de l'événement.

Le responsable du patrimoine au sein de cet établissement culturel, Nacer Nadjet a précisé que cet événement est intitulé "Les manuscrits des bibliothèques: entre valeur cognitive et esthétique". Lors de la première soirée, trois interventions seront présentées, a fait savoir la même responsable.

La première, intitulée "Présentation de la bibliothèque des manuscrits de la famille Benaoum de la ville de Mascara", sera animée par le Dr Salah-Eddine Benaoum de l'Université de Mascara, la deuxième, intitulée "Analyse d'un manuscrit", sera présentée par le Dr Abdelhak Zirouh de l'Université de Tlemcen et la troisième, intitulée "La dialectique de la calligraphie et de l'image dans le patrimoine islamique", sera animée par le Dr Djilali Mestari du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, a-t-elle précisé. En outre, une intervention pratique sur "L'importance de la décoration dans l'œuvre calligraphique" sera assurée par le calligraphe et décorateur, Ayman-Faris Abdelati (Égypte). Lors de la deuxième soirée, une exposition intitulée "Le Saint Coran: du manuscrit à l'impresion" sera organisée au siège du musée, selon la même source.

Cet événement permettra aux passionnés de la calligraphie arabe de découvrir l'utilisation des lettres dans la rédaction des manuscrits et l'importance de l'esthétique de la calligraphie arabe dans tous ses domaines d'application, a-t-elle souligné.

FESTIVAL CULTUREL LOCAL DE L'INCHAD À GUELMA

La 9^{ème} édition du 16 au 20 mars (commissaire)

Le 9^e Festival culturel local de l'Inchad réunira du 16 au 20 mars à la maison de la culture Abdelmadjid-Chaïbi de Guelma douze (12) groupes de chants de plusieurs wilayas de l'est du pays, a indiqué mardi son commissaire, Amar Aziez.

Selon la même source, les groupes devant participer au concours organisé dans le cadre de ce Festival placé, cette année, sous le slogan "Le rassemblement par la mélodie et le rendez-vous de la mémoire par les valeurs", sont attendus des wilayas de Biskra, de Mila, de Tébessa, de Skikda, de Batna, de Constantine, d'Annaba, de Jijel, de Sétif, d'Oum El Bouaghi et de Guelma.

M. Aziez a ajouté que cette édition verra également la participation d'invités d'honneur connus en Algérie dans l'Inchad, parmi lesquels Kamel Rezzoug d'El Oued qui sera présent à la soirée d'ouverture et Abderrahmane Bouhila, de Constantine, attendu lors de la soirée de clôture du Festival. Cette 9^{ème} édition verra, pour la première fois, l'organisation d'un concours officiel du "Petit Mounchid" auquel participeront 9 groupes de chant provenant de plusieurs wilayas de l'est du pays. Un concours programmé, selon le commissaire du Festival, en milieu de journée durant toute la durée de la manifestation.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE.
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA.

NIF : 41102400009010
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 22/2025

Suite au PV d'évaluation N° 10/2025 en date du 25/02/2025, la direction des équipements publics de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 01/2025 paru dans les quotidiens nationaux DK NEWS et **مساء** en date du 15/01/2025, Référence ANEP 2516001115, que le projet Du Marché Relatif à la Réalisation d'une école primaire type 03 à HAI EL DJADID à la commune de hammam MELOUANE (tranche ferme et tranche conditionnelle). Tranche Ferme : Bloc Pédagogique « A » + Bloc Administratif+ Locaux Techniques + Voies et Réseau Divers, Tranche Conditionnelle N° 01 : Bloc Pédagogique « B » et Tranche Conditionnelle N° 02 : Bloc Logements + Terrain de Sport, attribué provisoirement selon le tableau suivant :

Entreprise et Nif	Montant de soumission	Montant corrigé	Délai	Note
ETB BOURAS WALID 192101366139028002800	T.F : 134 000 128,50 T.C1 : 28 265 534,50 T.C2 : 22 492 320,90 T : 184 757 983,90	T.F : 134 000 128,50 T.C1 : 28 265 534,50 T.C2 : 22 492 320,90 T : 184 757 983,90	TF : 06 Mois TC1 : 105 Jours TC2 : 105 Jours	57,00

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques et financières, sont invités de se rapprocher à la direction des équipements publics de la wilaya de Blida au plus tard dans les trois (03) jours qui suivent la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et/ou BOMOP.

Les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution dans les quotidiens Nationaux et/ou BOMOP.

UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE

Pose des jalons d'une recherche scientifique tournée vers l'innovation et la création de richesse (ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, mardi à Alger, que l'Université algérienne avait réussi à poser les jalons d'une recherche scientifique tournée vers l'innovation et la création de richesse, à travers la création d'entreprises contribuant à l'économie nationale.

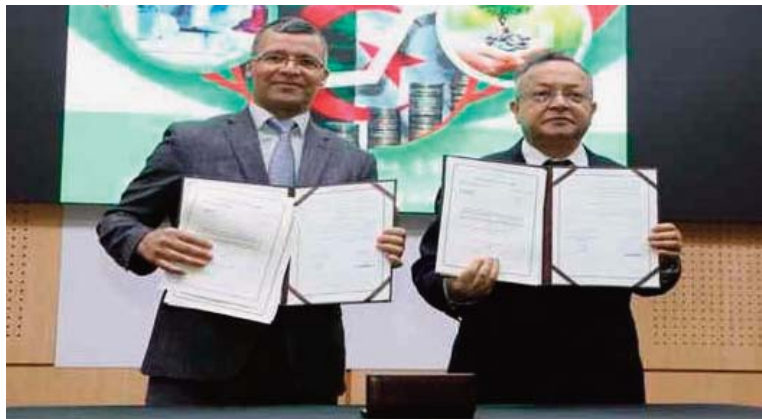
Intervenant à l'ouverture des travaux d'une Journée d'étude organisée par la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Alger 3, en partenariat avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), sur "le rôle des établissements universitaires de recherche dans l'amélioration du climat d'investissement en Algérie", M. Baddari a précisé que l'Université algérienne "est désormais un levier de la croissance économique, grâce aux infrastructures mises en place à travers tous les établissements universitaires, notamment les incubateurs d'entreprises et les centres de développement de l'entrepreneuriat, ainsi qu'aux différents dispositifs visant à encourager les étudiants à s'orienter vers l'entrepreneuriat et à créer des start-up ou des micro-entreprises et à contribuer ainsi à la création d'emplois".

Ces démarches, explique le ministre, permettent aux diplômés de "transformer leurs connaissances en produits industrialisables et commercialisables", faisant état de "la création, en 2024, de 130 start-

up et de 150 micro-entreprises, en plus de 900 projets de micro-entreprises éligibles au financement et de 2800 demandes de brevet d'invention en attente de valorisation et de réponse".

Le Directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, a, quant à lui, souligné que la coordination des efforts entre son agence et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique "tend à rapprocher les entreprises économiques des universités et des laboratoires de recherche scientifique, en vue de les transformer en locomotive favorisant le développement de leurs activités et leur indépendance technologique". De telles initiatives, a-t-il dit, sont de nature à "doter les diplômés de compétences techniques en adéquation avec les besoins du marché du travail", permettant ainsi de "trouver une main d'œuvre qualifiée plus aisément".

M. Rekkache a en outre appelé à intensifier les efforts en vue de "transformer les résultats de la recherche scientifique en véritables catalyseurs de l'économie nationale, afin que



l'université soit un acteur majeur dans le renforcement des projets d'investissement et un incubateur des recherches spécialisées".

De son côté, le Directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Bouhicha, a indiqué que le ministère recense en matière d'innovation, de valorisation et

d'entrepreneuriat "335 projets au titre des programmes nationaux de recherche, 421 projets à portée socioéconomique, 133 projets thématiques, ainsi que 80 projets innovants destinés au secteur économique".

Le ministère recense également "315 filiales économiques, 11.000 projets innovants enregistrés, 63 laboratoires de fabrication, 55 maisons de l'intelligence artificielle, 91 centres d'appui à la technologie et à

l'innovation, ainsi que 117 centres de développement de l'entrepreneuriat".

A cette occasion, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'AAPI ont signé une convention-cadre portant sur la dynamisation du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en vue d'améliorer le climat de l'investissement en Algérie.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Médéa
Daïra d'OUZERA
Commune d'EL HAMDANIA

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimalesN° 01/2025

NIF : 0 984 2616 50226 24

Le président de l'assemblée populaire communale d' EL HAMDANIA lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du programme Contrôle et Suivi et Réalisation du chemin communal reliant de fraction Sidi Ali et fraction Khazroune sur 1500 METRE - 1 ER TRANCHE
projet et Réalisation du chemin communal reliant de fraction Sidi Ali et fraction Khazroune sur 1500 METRE - 1 ER TRANCHE
Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'APC de El hamdania service des affaires financière et activité économique Contre remise d'un récépissé de versement au niveau du trésorier intercommunal d'ouзера de la somme non remboursable de Trois mille 3000.00 da
Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité

Dossier de qualification

- Copie du Certificat de classification professionnelle catégorie IV et plus activité principale travaux public (en cours de validité).

Dossier de candidature

1. Déclaration de candidature signé et paraphé
2. Déclaration de probité signé et paraphé
3. Protocole ou le statut de l'entreprise
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
5. Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants
6. Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles, Délai +Planning détaillé d'exécution (dument signé par le soumissionnaire)
7. Capacités financières : Bilans financières des trois dernières années (2021-2022-2023) justifiés par une attestation C20

Offres techniques

8. Déclaration à souscrire signé et paraphé
9. Mémoire technique justificatif signé et paraphé
10. Cahier des charges signé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

Offres financières

11. Lettre de Soumission datée et paraphée par le soumissionnaire
 12. Bordereau des prix unitaires, signé, daté et paraphé par le soumissionnaire
 13. Le détail quantitatif et estimatif, signé, daté et paraphé par le soumissionnaire
- Les offres doivent être adressées à Monsieur le président de l'APC d'EL HAMDANIA dans un délai de 15 jours à compter de la première parution de présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux
- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°01/2025 l'objet de l'appel d'offres ».
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la préparation des offres au plus tard à 10:00 hdu matin, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- La date d'ouverture des plis se fera en séance publique le premier jour ouvrable correspondant la date limite de préparation des offres à 10:00 h au siège de l'APC (salle de réunion) avec la présence des soumissionnaires (Les entreprises ayant déposé leurs soumissions peuvent assister à l'ouverture des plis).
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant la durée de validité des offres fixées pour 90 Jours + la période de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis

DK NEWS

Anep : 2516008050 du 13/03/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministre du l'Habitat, de l'Urbanisme, et de la Ville

Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction
de la wilaya d'Ilizi

A monsieur Djari mohamed Rachid
Sarl El Moubarka services

Cité Nadjer El ouadi

Mise En Demeure N°01

- Vu le marché N° 122/2024 du 13/09/2024 portant le projet :

Réalisation des réseaux AEU et AEP et ouverture de pistes pour les groupements ruraux à travers wilaya d'Ilizi.
Réalisation des réseaux AEU et AEP et ouverture de pistes pour les groupements ruraux à travers commune DEBDEB.
LOT 47 : Réalisation réseau AEU + AEP et ouverture de pistes pour lotissements ruraux (50 LGTS)
NOUVELLE VILLE

- Vu l'ODS en date du 08/10/2024,
- Vu l'arrêt des travaux en date du 09/10/2024,
- Vu la reprise des travaux en date du 18/11/2024,
- Vu les différents appels téléphoniques pour commencer les travaux et renforcer le chantier par les moyens humains et matériels
- Vu le rapport du bureau d'étude chargé du suivi en date du 19/01/2025 signalant que les travaux n'ont pas encore démarré
- A cet effet l'entreprise Sarl El Moubarka services représentées par Mr Djari mohamed Rachid est mise en demeure, pour démarrer les travaux et respecter les délais, accélérer le rythme des travaux et ce, et prendre les mesures nécessaires pour renforcer le chantier par les moyes humains et matériels, dans un délai n'excédant pas sept (07) jours à compter de la parution de la mise en demeure dans les quotidiens nationaux. Et/ou le BOMOP
- Passé ce délai, des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de votre entreprise, allant jusqu'à la résiliation unilatérale.

DK NEWS

Anep : 2516008089 du 13/03/2025

Programme de la soirée

TF1 21:10

Joseph
Saison 1



Au terme d'un long procès médiatisé, François-Xavier Hacquard est relaxé des accusations de féminicide portées contre lui après la mort de Charlotte Maës, grande espoir du golf tricolore, qui aurait finalement succombé d'une overdose médicamenteuse. Quelques années plus tard, Allison, sœur de Charlotte et directrice d'un golf, organise sa vengeance contre celui qui elle tient pour responsable de la mort de sa sœur. Profitant sa connaissance de l'environnement et des habitudes de son ancien beau-frère, elle assassine la nouvelle compagne de François-Xavier. Après avoir orienté les indices vers un coup de sang de François-Xavier, elle l'élimine en faisant passer cette exécution pour un suicide.

France 2 21:10

L'événement



Face à la montée des tensions internationales, Caroline Roux consacre un numéro à « La France face à la guerre ». Comment la France se prépare-t-elle à un conflit ? Des personnalités politiques, des experts et des spécialistes de la défense éclaireront les téléspectateurs sur le nouvel ordre mondial. Sébastien Lecornu (ministre des Armées), Dominique de Villepin (ancien ministre des Affaires étrangères), Jean-Luc Mélenchon (fondateur de La France insoumise), Raphaël Glucksmann (coprésident de Place publique) viendront ensuite apporter leurs points de vue.

France 3 21:10

De l'autre côté



Dans le haut Doubs. Une jeune apprentie de l'École d'horlogerie est retrouvée morte au pied d'une falaise. La thèse du suicide est privilégiée : Manon, seule fille de sa promo, aurait craqué sous la pression. Mais Jeanne Keller, la CPE de l'établissement, ne veut pas y croire. Jeanne et son amie Alice, gendarme, mènent les investigations qui les conduiront de l'autre côté de la frontière suisse, au cœur de l'horlogerie mondiale...

CANAL+ 21:08

Football : Ligue
Europa Saison 2024
Lyon / FCSB



Football : Ligue
Europa Saison 2024
Lyon / FCSB
Ligue Europa. 8e
de final retour. Lyon /
FCSB.

6 21:10

Pékin express Saison 20
La route des tribus
légendaires



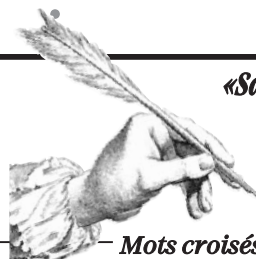
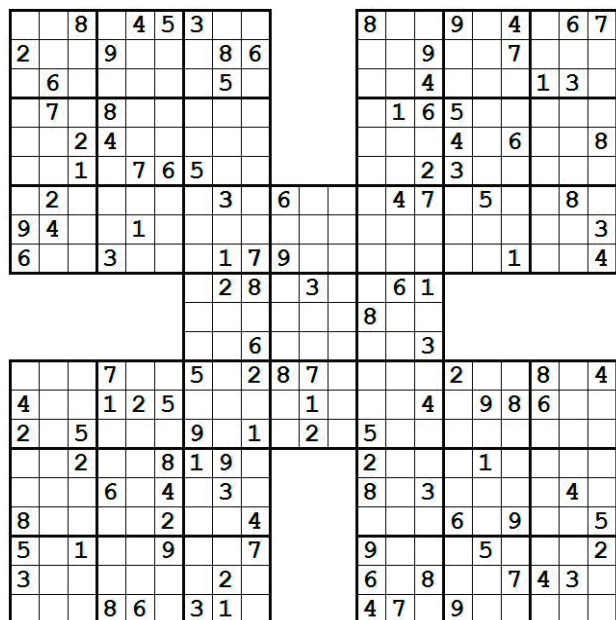
C'est au Lesotho que se déroule cette neuvième étape. Au cœur de ce petit pays enclavé d'Afrique du Sud, les binômes encore dans la compétition font notamment la connaissance des Sothos, peuple paisible ayant donné son nom à ce territoire montagneux et isolé du reste du monde. Du côté des épreuves, la règle des équipes divisées fait son retour. Ainsi, le duo vainqueur de la course de la veille dispose d'un pouvoir stratégique considérable : celui de séparer ses adversaires, choisissant d'un côté le candidat qui mènera l'étape en solitaire, de l'autre, celui qui participera à l'immunité.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2585

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

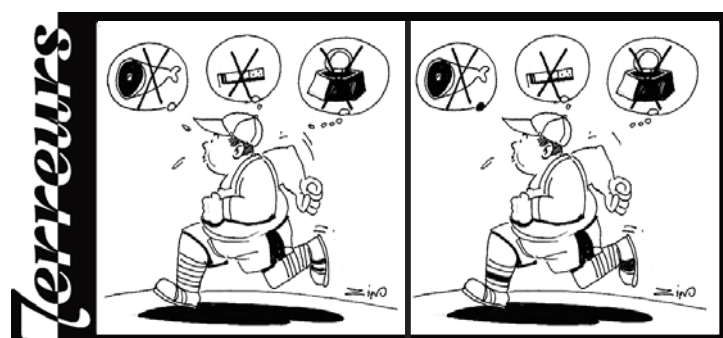
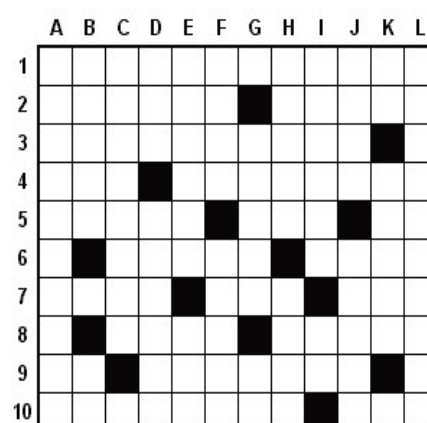


«Saluons ensemble cette nouvelle
année qui vieillit notre amitié
sans vieillir notre cœur»

Victor Hugo

Mots croisés n°2585

- Horizontalement :**
- 1 - Paradis théâtral
 - 2 - Creusera - Caves de coopérative
 - 3 - Blâmerai
 - 4 - Affluent du Danube - Répètera sans cesse
 - 5 - Monastère orthodoxe - Sainte de calendrier
 - 6 - Bon coin pour le champagne
 - 7 - Etreinte - Mit en vers
 - 8 - Crier comme un cerf - Grande nation - Petit sapajou
 - 9 - Sèche et fumé - Authentique
 - 10 - Petite bourguignonne - Mettre dans le secret
 - 10 - Résonneras - Apport de moitié
- Verticalement :**
- A - Bouleverserait
 - B - Fit une copie - Mot qui laisse place au rêve
 - C - Tumeurs de surface
 - D - Classement de tubes - Faisait la peau lisse
 - E - Joliment mis en couleurs - Place des scoops
 - F - Fleuve ibérique - Tournier à l'aigle
 - G - Dialectes des Highlands - A toi
 - H - Met noir sur blanc - Idée
 - I - Faire de gros efforts - Ile atlantique
 - J - Néphélon - Acrobate pyrénéen
 - K - Fait voir son plaisir - Installai un support
 - L - Passaient pour ajuster la taille



consi- dérable charbon très pur	↓	petit gâteau	↓	fermette du midi mettre en jeu	↓	restre- ignent	↓	oblique écran du foyer	↓	faible	↓	volumi- neuse	↓
↓		classer	↓	↓	↓	↓	↓	↓		mine	→		
										rythme moderne	↓		
métis- sages long discours	→											légumes écrasés	↓
↓				étendu d'eau	→						petit mot de fin	↓	
				final	↓						banda	↓	
bande de papier	→		recher- che ancienne quantité	→					grave- leux eu l'au- torisation	→			
↓			↓						↓				
								lumière côtière pause de marin	→	↓			
		très explicite petite mélodie	→			groupée	→	↓					placée pour le clerc
entraîns	↓	↓				sonneras	↓						↓
				devenu svelte endos- sait	→					poésies lyriques pronom pour lui	↓		
unité de surface ceinture de geisha	→			↓							naturels	↓	marchais au hasard
↓			états d'esprit	↓							↓		↓
			destinée	↓									
gonfle	→											île de Charente	→
repas du matin	↓				très mal classée	↓	médiras	↓	antique cité	↓		touffu	↓
													un mètre cube
		aspirera	→					banquet	→				
la dame du paveur	↓	prieais	↓					rectal	↓				
↓				aplanit inscrites dans la pierre	→					est au courant gouttes gelées	→		
				↓						↓			
		panacée orientale	→								baie japonaise dieu coquin	→	
prévenu	↓	rota	↓								↓		
						inhabi- tuelles boisson de plage	→						porteurs d'hérédité
collera	→					↓							↓
stérili- seras	↓			mettre en évidence âges de géologue	→							mère des cyclopes désert d'Asie	→
				↓									
								refuge de pipelette rapport de cercle	→				petit sapaïou
bien aiguillés	→							servons de modèle difficulté	→				↓
↓								↓					
					sollici- tude	→					resta grande ouverte	→	
passées	→								surpris	→			

Solution

Sudoku n°2585

2	5	4	9	3	7	1	8	6
3	6	9	1	8	2	7	5	4
4	7	6	8	5	3	9	2	1
5	3	2	4	9	1	6	7	8
8	9	1	2	7	6	5	4	3
7	5	4	6	8	3	9	1	2
9	4	3	7	1	8	2	6	5
6	8	5	3	2	9	4	1	7

6	1	8	7	9	3	5	4	2
4	9	7	1	2	5	6	8	3
3	2	3	5	4	8	6	9	7
7	4	2	3	6	9	8	1	5
1	5	9	6	7	4	2	3	8
8	6	3	9	1	2	7	5	4
5	8	1	2	3	9	4	6	7
3	7	6	5	4	1	8	2	9
9	2	4	8	6	7	3	1	5

Mots Croisés n°2585

Grille géante n°1285

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	A	M	P	H	I	T	H	E	A	T	R	E
2	F	O	U	I	R	A		C	H	A	I	S
3	F	U	S	T	I	G	E	R	A	I		S
4	O	L	T		S	E	R	I	N	E	R	A
5	L	A	U	R	E		S	T	E		A	Y
6	E		L	A	S	S	E		R	I	M	A
7	R	E	E	S		U	S	A		S	A	I
8	A		S	A	U	R		V	R	A	I	E
9	I	S		I	N	I	T	I	E	R		N
10	T	I	N	T	E	R	A	S		D	O	T

AVIRON

22 jeunes talents en stage bloqué à Mila

Vingt-deux (22) jeunes talents sportifs (garçons et filles), spécialisés en aviron de plage et en aviron classique, effectueront un stage bloqué du 13 au 23 mars courant, au niveau du barrage de Béni Haroun, dans la wilaya de Mila, en prévision des prochaines échéances officielles, a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASACK).

Ce stage sera dirigé par les entraîneurs nationaux, Riadh Garidi et Kamel Ait Daoud, qui encadreront respectivement l'aviron classique et l'aviron de plage, a-t-on détaillé de même source.

Parmi les importantes échéances internationales que préparent les jeunes rameurs algériens : les Jeux Africains scolaires, qui se tiendront au mois d'août, en Algérie, ainsi que les Jeux Africains de la Jeunesse, qui auront lieu en décembre 2025, en Angola.



Liste des jeunes talents par catégorie d'âge :

Cadets :		
1)- TAIEB CHAHEIMA BILLEL	(SNA)	
2)- KIMRI NADIR	(SNA)	
3)- BELHADJ YASSER	(SNA)	
4)- AIFA ABDELRAHIM	(HIPHONE)	
5)- MELLAK YOUSRI ABDELHAMID	(SNA)	
6)- MESSADI REDOUANE	(JAACK)	
7)- ARIBI ABDENOUR	(PC Annaba)	
8)- MOUAICI YACINE	(SNA)	
9)- HADJ SAFI RIHEM	(CSUO)	
10)- BOUCHAMMA MERIEM	(CSUO)	
Juniors :		
1)- AISSANI DIFELLAH	(SNA)	
2)- ZENINE YANI	(PC Annaba)	
3)- ADEL DAHOUB BACHIR	(AO)	
4)- BENCHIEB YACOB ILYAS	(HIPHONE)	
5)- HAOUCHETTE ABDERAHMAN	(CSUO)	
6)- BOUDOUR OMAR	(HIPPHONE)	
7)- BOUNNECHE ABDELLAH	(JAACK)	
8)- BERCHICHE MED IDRIS	(SNA)	
9)- TGHILT FERHAT	(SCC)	
10)- BENNACER GHIZLENE	(CSUO)	
11)- GOUL GHIZLENE	(AO)	
12)- HADDADOU MANEL	(SNA).	

VOLLEYBALL - NATIONALE 1 (DAMES - MISE À JOUR)

NR Chlef - Seddouk VB programmé samedi (22h30)

Le match NR Chlef - Seddouk VB, compte tenu pour la mise à jour du calendrier du groupe Centre-Ouest du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale Une (dames), se jouera samedi (22h30) à Chlef. Avant le retour de cette rencontre en retard de la 11e journée, Seddouk VB (30 pts) occupe la deuxième place du classement, alors que le NR Chlef (21 pts) est cinquième. Par ailleurs, la 14e journée de la Nationale Une (dames) se disputera les 21 et 22 mars prochains, selon le programme de la Fédération algérienne de la discipline (FAVB).

Mise à jour / Groupe Centre-Ouest - Samedi : NR Chlef - Seddouk VB (22h30)

Classement :	Pts	J
1. MC Alger	38	13
2. Seddouk VB	30	12
3. JS Azzazga	25	13
4. US Ben Aknoun	22	13
5. NR Chlef	21	12
6. NRS Saïdali	12	13
7. USP Akbou	5	13
8. B. Béjaia	0	13

MESSIEURS - MISE À JOUR

Résultats et classements

Résultats et classements à l'issue des matchs de mise à jour du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale Une messieurs, disputés mardi soir :

Groupe Centre-Est :

Ain M'lila - CASTEL Teniet El Abed		2-3
Classement :	Pts	J
1. JSC Ouled Adouane	48	17
2. OMK El-Milia	40	17
3. ES Tadjanet	36	17
---. CASTEL	36	17
5. Olympique Ain M'lila	24	17
6. ES El-Eulma	23	17
7. EF Ain Azel	18	17
8. ES Sétif	12	17
9. NR Bordj Bou Arreridj	11	17
10. MB Béjaia	7	17

Groupe Centre-Ouest :

PO Chlef - WA Tlemcen		0-3
Classement :	Pts	J
1. WA Tlemcen	52	18
2. MC Alger	45	17
3. PO Chlef	36	17
4. ASV Blida	33	17
5. JS Messelmoun	27	17
6. CS Nedroma	23	17
7. ES Bethioua	19	17
8. RC M'sila	17	17
9. JSB Ighram	6	17
10. O. El-Kseur	0	18.

DUATHLON - GRAND PRIX D'ALGER

La 2^e étape le 20 mars (21h30) à la Marina des Sablettes

La deuxième étape du Grand Prix de Duathlon de la Ville d'Alger se déroulera le jeudi 20 mars à partir de 21h30 au niveau de la Marina des Sablettes, a appris l'APS mardi auprès des organisateurs.

Une compétition destinée uniquement aux catégories des moins de 11 ans, des moins de 13 ans et des moins de 15 ans, et dont la première étape s'était déroulée le 18 février dernier au même endroit.

Les moins de 11 ans commenceront par une course à pieds de 750 mètres, avant de faire deux kilomètres à vélo, et terminer par une nouvelle course à pieds de 250 mètres.

Malgré leur différence d'âge, les moins de 13 ans et les moins de 15 ans concourront sur les mêmes distances, à savoir : 2,5 kilomètres à pieds, puis 10 kilomètres à vélo, avant de terminer par une autre course à pieds de 1,250 kilomètre.



CYCLISME - PARIS-NICE

L'équipe Visma remporte le contre-la-montre par équipes

L'équipe néerlandaise de Visma-Lease a remporté le contre-la-montre par équipes de Paris-Nice mardi à Jorgenson, permettant à Matteo Jorgenson de prendre la tête du classement général devant son avec Jonas Vingegaard.

Sur un parcours de 28,4 km au départ du circuit de Magny-Cours, la formation néerlandaise s'est imposée avec 15 secondes d'avance sur la formation Jayco-AlUla et 25 sur Red Bull-Bora Hansgrohe.

L'équipe UAE a perdu gros en ne terminant que huitième à 42 secondes et l'un de ses co-leaders, le Français Pavel Sivakov, a même concédé encore plus de temps en lâchant prise à plus de neuf kilomètres de l'arrivée.

A la veille de la première arrivée au sommet, à la Loge des Gardes, l'Américain Matteo Jorgenson, vainqueur sortant de Paris-Nice, compte désormais six secondes d'avance sur le Danois Jonas Vingegaard, double vainqueur du Tour de France, au classement général.

TENNIS - INDIAN WELLS

Rune stoppe Tsitsipas et file en quarts



Le Danois Holger Rune a mis un terme à la série de victoires du Grec Stefanos Tsitsipas 6-4, 6-4 pour se qualifier mardi pour les quarts de finale du Masters 1000 d'Indian Wells (Californie, Etats-Unis). Tsitsipas (9e mondial) restait sur sept matches gagnés d'affilée sur la lancée de son titre à l'ATP 500 de Dubaï. Mais Rune (13e) lui a été légèrement supérieur mardi, plus précis dans les moments importants, convertissant 3 balles de break sur 5, contre 1 sur 6 pour le

Grec. Rune a par exemple sauvé une balle de break dans la deuxième manche d'un improbable lob tapé en défense entre les jambes depuis le fond du court, dos au filet, l'un des points du tournoi. Le Danois s'impose ainsi pour la 4e fois en 4 confrontations contre Tsitsipas et atteint, comme l'an passé, les quarts de finale du tournoi où il sera favori contre le Néerlandais Tallon Griekspoor (43e), tombeur du Japonais Yosuke Watanuki 7-6 (7/4), 6-1.

LIGUE 1 MOBILIS (20^E) Favorable au leader, derby à enjeu à Baraki

La 20^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue vendredi, samedi et dimanche, devrait être favorable au leader MC Alger, à domicile face à l'USM Khenchela, alors que l'enjeu du derby CR Belouizdad-USM Alger, programmé au stade Nelson-Mandela de Baraki, sera important pour les deux formations algéroises.

Le "Doyen" (1^{er}, 40 pts), qui marche sur l'eau depuis quelques semaines, partira largement favori devant son public, face à l'USMK (11^e, 23 pts), qui espère revenir avec un bon résultat de ce déplacement périlleux.

Ayant réussi à bien réagir, après son élimination aux 1/16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie face au CR Belouizdad (0-1), en alignant trois succès de rang en championnat, le MCA aborde son match pour maintenir le cap, et se rapprocher d'un 2^e titre de champion.

De son côté, le club khenchéli, qui a renoué avec la victoire vendredi dernier, en battant à la maison l'ASO Chlef (3-2), après cinq défaites de suite, toutes compétitions confondues, aura à cœur de confirmer son réveil et créer la surprise au 5-Juillet. Le CR Belouizdad (2^e, 33 pts) et l'USM Alger (3^e, 32 pts) s'affronteront dans un derby indécis et à enjeu. Un succès du Chabab lui permettrait de conforter sa position de dauphin, alors que l'USMA, qualifiée mardi soir pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie face au RC Kouba (1-0), tentera de s'emparer de la deuxième place.

La JS Kabylie (4^e, 30 pts), qui peine à faire preuve de régularité, recevra le MC Oran (12^e, 21 pts), dans un

match aux objectifs diamétralement opposés pour les deux protagonistes. Les "Canaris", qui restent sur un nul en déplacement face au CS Constantine (1-1), tenteront de faire d'une pierre deux coups: gagner pour se rassurer et éventuellement remonter à la troisième place, en cas de défaite de l'USMA face au Chabab.

De leur côté, les "Hamraoua", dans le dur, devront impérativement se remettre en question, et décrocher un bon résultat à Tizi-Ouzou, pour s'éloigner de la zone de turbulences.

Course au maintien : faux-pas interdit pour l'ESM et le NCM

L'ASO Chlef (6^e, 27 pts), stoppée dans son élan à Khenchela, devra réagir à domicile face à l'Olympique Akbou (13^e, 20 pts), pour se rassurer et poursuivre sa quête de se rapprocher du podium.

Invaincus dans son antre de Mohamed-Boumezrag, les Chélifiens auront les faveurs des pronostics, face à une équipe d'Akbou, qui a enchaîné cinq matches sans victoire, et qui reste de surcroît sur une élimination aux 1/8^{es} de "Dame Coupe", mardi chez le MC El-Bayadh (0-0, aux t.a.b : 5-6).

Le CS Constantine et le Paradou AC, qui se parta-

gent la 7^e place avec 26 points chacun, disputeront un match équilibré. Les locaux, qui traversent une mauvaise passe (cinq matches sans victoire, toutes compétitions confondues, NDLR), n'ont plus le droit à l'erreur, s'ils veulent rester dans la course aux places continentales.

Le PAC, qui a mis fin jeudi dernier à six matches sans victoire, en allant s'imposer à Akbou (2-1), se rendra à Constantine pour frapper un bon coup, et surtout confirmer ses bonnes statistiques à l'extérieur (13 points pris sur 30 possibles, NDLR).

En bas du tableau, trois rencontres seront à suivre pour la course au maintien : JS Saoura (9^e, 25 pts)-US Biskra (14^e, 17 pts), ES Mostaganem (16^e, 17 pts)-ES Sétif (5^e, 28 pts), et NC Magra (15^e, 17 pts)-MC El-Bayadh (9^e, 23 pts). L'USB, qui a retrouvé le sourire face à Magra (1-0), aura fort à faire à Béchar, d'autant que la JSS est la deuxième meilleure équipe à domicile, avec un bilan de 21 points décrochés sur 27 possibles. L'ESM et le NCM, sous la menace de la relégation, devront impérativement relever la tête et l'emporter, pour amorcer leur mission de sauvetage du club.

Programme des matches

Programme des matches de la 20^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévu vendredi, samedi et dimanche :

Vendredi 14 mars 2025 (22h00) :

JS Saoura - US Biskra 22h00
CS Constantine - Paradou AC 22h00
JS Kabylie - MC Oran 22h00
ES Mostaganem - ES Sétif 22h00

Huis clos Samedi 15 mars 2025 :

ASO Chlef - Olympique Akbou 15h00
MC Alger - USM Khenchela 22h00
Dimanche 16 mars 2025 :
NC Magra - MC El-Bayadh 15h00
CR Belouizdad - USM Alger 22h00

Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	40	19
2). CR Belouizdad	33	19
3). USM Alger	32	19
4). JS Kabylie	30	19
5). ES Sétif	28	19
6). ASO Chlef	27	19
7). Paradou AC	26	19
→). CS Constantine	26	19
9). MC El Bayadh	25	19
→). JS Saoura	25	19
11). USM Khenchela	23	19
12). MC Oran	21	19
13). O.Akbou	20	19
14). États-Unis Biskra	17	19
→). NC Magra	17	19
→). ES Mostaganem	17	19

COUPE D'ALGÉRIE (MISE À JOUR - 1/8^{ES} DE FINALE) Le MCEB bat l'O.Akbou (6-5, tab) et file en quarts



Le MC El Bayadh s'est qualifié aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, 2024-2025, en battant l'Olympique Akbou aux tirs au but (6-5), 0-0 après prolongations, en match comptant pour la mise à jour des 1/8^{es} de finale, disputé mardi au stade Zakaria Medjdoub d'El-Bayadh. La formation d'El-Bayadh, dirigée sur le banc par Lotfi Amrouche,

affrontera l'ES Sétif, qui s'est qualifié à son tour, en éliminant l'Amel El-Eulma, pensionnaire de la division inter-régions,

sur le score de 1 à 0.

Les péripéties de la mise à jour des 1/8^{es} de finale de "Dame Coupe", se poursuivront ce mardi soir

avec au programme le derby entre le RC Kouba et l'USM Alger, prévu au stade Benhaddad de Kouba (22h00). Le vainqueur de cette confrontation sera opposé, au prochain tour, à la formation du CR Témouchent (Ligue 2). Le dernier match au programme se jouera mercredi, entre le CR Belouizdad, locataire du trophée, et l'US Chaouia (Ligue 2), au stade olympique du 5-Juillet (22h00).

Les quarts de finale se joueront les 27 et 28 mars, rappelle-t-on.

Mardi 11 mars 2025 :

MC El-Bayadh - Olympique Akbou 6-5 tab 22h00
RC Kouba - USM Alger

Mercredi 12 mars 2025 :

CR Belouizdad - US Chaouia 22h00
Déjà joués :
US Biskra - ES Mostaganem 1-2 (ap)
Amel El-Eulma - ES Sétif 0-1
CR Aïn Témouchent - CR Béni Tamou 1-0
MO Bejaïa - JS Haï Djebel 2-0
MC Oran - USM El Harrach 0-1.

14^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CAF L'Algérien Walid Sadi élu par acclamation au sein du Bureau exécutif



Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a été élu par acclamation au sein du Bureau exécutif de la Confédération africaine de football (CAF), lors de la 14^e Assemblée générale extraordinaire de la CAF qui se déroule dans la capitale égyptienne. Seul candidat éligible pour la région Nord du continent après le retrait du Tunisien Hussein Jenayah, l'Algérien a été élu, par acclamation, par les membres de l'Assemblée générale extraordinaire de la CAF.

Le ministre des Sports et président de la FAF, Walid Sadi (région Nord), le Tanzanien Wallace John Karia (région Est et Centre), le Libérien Mustafa Raji (région Ouest A), le Ghanéen Kurt Okraku (région Ouest B) et Bestine Kazadi de la République démocratique du Congo (siège des femmes), étaient présents sans concurrents dans leurs régions respectives.

LIGUE 1 MOBILIS - JSK - MCO AU STADE HOCINE AIT AHMED DEMAIN À 22H Les Canaris victoires rien que la victoire

Le stade Hocine Ait Ahmed de Tizi-Ouzou sera, demain soir à 22h, le théâtre d'une très belle affiche entre la JS Kabylie et le MC Oran. Une empoignade qui s'annonce riche en couleurs dans un stade qui sera, sans nul doute, plein comme un œuf.

Par F. Yanis

Une présence en masse des supporters qui va pousser les Canaris à se transcender dans ce match ou le mot d'ordre reste la victoire et rien que la victoire. Les hommes du coach Josef Zinnbaur qui ambitionnent de terminer la saison en force ne sont pas sans savoir que le défi passera par un succès demain face aux Hamroua.

Un enjeu de taille pour les camarades de Redouane Berkane qui s'interdisent le moindre faux pas, notamment à domicile. Animés d'une farouche détermination, les Jaunes et Vert qui sont conscients de la difficulté qui les attend face à un adversaire qui joue sa survie en Ligue 1, se veulent prêts à aller chercher la victoire.

Pour se faire, les kabyles qui pourront compter sur le soutien de leurs fans vont mettre les bouchées doubles pour ramener à la raison leur hôte du jour. Les Hamroua doivent s'attendre à laisser des plumes face aux Canaris qui semblent suffisamment armer pour empêcher les trois points et fêter la victoire avec ses supporters.

Le match qui opposera la JSK au MCO, dans le cadre de la 20^e journée du championnat, est. Cependant, le coup d'envoi de ce match sera donné en principe à 22h.



Comme nous sommes au mois de Ramadhan, la JSK recevra en nocturne sur son terrain fétiche, Hocine-Ait Ahmed. Un match qui drainera sans doute la grande foule des supporters qui veulent assister à ce rendez-vous. Accueilleront à partir de 22h au stade Hocine Ait Ahmed le MC Oran, dans un match des plus attendus.

En effet, les Jaune et Vert, qui visaient le podium, ont décidé de revoir leur objectif à la hausse, notamment après la réunion tenue par le président Ould Ali avec les

joueurs durant laquelle il leur a carrément exigé de remporter les trois points de la victoire. Pour lui, son équipe a les moyens de remporter les trois points de la victoire et jouer carrément les premiers rôles. Mais cela doit d'abord passer par un bon résultat contre une équipe oranaise qui n'a pas encore assuré son maintien et qui s'est déplacée à Tizi Ouzou avec l'unique objectif de se racheter de la défaite essuyée contre le MCA.

L'entraîneur en chef kabyle, Zinnbaur, qui sait que son équipe n'a plus encore le droit à l'erreur, aurait pris la décision d'apporter plusieurs changements dans le onze. Il a même décidé de sacrifier le milieu de terrain Redjem ainsi que l'attaquant Akhrib puisque les deux joueurs seront parmi les 18 joueurs. Cela dit, nous allons avoir droit à un onze complètement relooké avec des surprises dans les trois compartiments du jeu.

Ultimes réglages hier

Par ailleurs, les Kabyles ont effectué hier matin leur dernière séance d'entraînement, au stade Hocine Ait Ahmed. Une séance plutôt légère au cours de laquelle le staff technique s'est limité à opérer sur son équipe les derniers réglages avant le match de cet après-midi face au MC Oran. Le coach kabyle a demandé à ses joueurs de rester très concentrés et de faire le maximum pour empêcher les trois points de la victoire.

COUPE D'ALGÉRIE (MISE À JOUR - 1/8ES DE FINALE) L'USMA écarte le RCK (1-0) et donne rendez-vous au CRT



L'USM Alger a validé son ticket pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, 2024-2025, en battant le RC Kouba, pensionnaire de la Ligue 2 amateur, 1-0 (mi-temps : 0-0), mardi soir au stade Benhaddad, en mise à jour des 1/8es de finale de l'épreuve populaire. En première période, les Koubéens sont parve-

nus à avoir la possession de balle, mais sans pour autant parvenir à tromper la vigilance du portier international de l'USMA, Benbot.

De leur côté, les "Rouge et Noir", mal inspirés offensivement, ont péché par des déchets techniques. Après la pause, l'expérience des Usmistes a prévalu, ce qui leur a permis de marquer

le but de la qualification, sur un penalty transformé par Mehdi Merghem (70^e), après une erreur commise par le gardien koubéen Messaoudi, en pleine surface, sur Boukhanchouche. Le club phare de Soustara affrontera au prochain tour, le CR Témouchent (Ligue 2), qualifié en février dernier, à domicile aux dépens de la formation du CR Béné Tamou (inter-régions) 1-0.

Un peu plus tôt dans la journée, le suspense a plané jusqu'au bout, lors de la confrontation ayant opposée les deux pensionnaires de l'élite : le MC El-Bayadh à l'Olympique Akbou, au stade Zakaria Medjdoub d'El-Bayadh. La formation d'El-Bayadh, dirigée sur le banc par Lotfi Amrouche, a dû attendre la séance fatidique des tirs au but pour se qualifier pour les quarts de finale, après la fin du temps réglementaire et la

prolongation, sur un score vierge (0-0, aux t.a.b : 6-5).

Le MCEB affrontera au prochain tour l'ES Sétif, qui s'est qualifiée à son tour, en éliminant en déplacement le 6 février dernier, l'Amel El-Eulma (inter-régions), sur une courte victoire (1-0). Le dernier match au programme de

la mise à jour des 1/8es de finale de "Dame Coupe", se jouera mercredi soir entre le CR Belouizdad, tenant du trophée, et l'US Chaouia (Ligue 2), au stade olympique du 5-Juillet (22h00). Les quarts de finale se joueront les 27 et 28 mars, rappelle-t-on.

Mardi, 11 mars 2025 :
MC El-Bayadh - Olympique Akbou
(le MCEB aux t.a.b : 6-5)
RC Kouba - USM Alger

0-0

0-1

Mercredi, 12 mars 2025 :
CR Belouizdad - US Chaouia

22h00

Déjà joués :
US Biskra - ES Mostaganem
Amel El-Eulma - ES Sétif
CR Témouchent - CR Béné Tamou
MO Bejaia - JS Haï Djelal
MC Oran - USM El-Harrach

1-2 (a.p)
0-1
1-0
2-0
0-1.

LIGUE 2 AMATEUR (23^E JOURNÉE) Les dirigeants pour creuser l'écart, chaudes empoignades dans la lutte pour le maintien

Les dirigeants de la Ligue 2 de football amateur, l'ES Ben Aknoun (Centre-Ouest) et le MB Rouissat (Centre-Est), évolueront à domicile à l'occasion de la 23^e journée du championnat, prévue samedi (15h00), en accueillant des adversaires à distance dans la course à l'accession, à savoir, la JSM Tiaret (4^e) et l'USM Annaba (3^e). Dans la poule Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun, installé en tête du classement avec 50 points, tentera lors de la réception de la JSM Tiaret (4^e, 32 pts) de conserver son invisibilité en Championnat et confirmer son statut de solide candidat à l'accession.

Avec un bilan de 14 victoires et 9 nuls, les gars de "Ben-Ak" devraient enchaîner avec un nouveau succès à domicile face à une équipe de la JSM Tiaret qui ne possède aucun objectif à l'horizon mais tente de réussir l'exploit. Le RC Kouba, dauphin de l'ESBA

avec 43 points, évoluera pour sa part en déplacement chez l'ASM Oran (7^e, 29 pts), avec la ferme ambition de s'imposer pour rester dans le sillage du leader et entretenir l'espoir d'une accession tant espérée. Distances dans la course à l'accession, la JS El Biar (3^e, 37 pts) et le NA Hussein-Dey (4^e, 32 pts) s'affronteront dans un chaud derby algérois prévu au stade de Dar Beïda, alors que le WA Mostaganem (6^e, 31 pts) se déplacera chez l'US Béchar Djedid (10^e, 27 pts).

Dans la lutte pour le maintien, une chaude empoignade opposera le SKAF Khemis Miliana au GRC Mascara dans un match à six points entre les deux clubs qui occupaient le 13^e rang avec 23 points. Toujours menacé par le spectre de la relégation, le RC Arbaâ (12^e, 25 pts) recevra la lanterne rouge, le SC Mecheria (12 pts), alors que le MCB Oued Sly

(15^e, 20 pts) se déplacera chez le MC Saïda (9^e, 28 pts). La dernière rencontre de la poule Centre-Ouest mettra aux prises l'ESM Koléa (10^e, 27 pts) au CR Témouchent (7^e, 29 pts).

Groupe Centre-Est : le MB Rouissat à l'épreuve de l'USM Annaba

Dans la poule Centre-Est, la 23^e journée sera marquée par l'affiche mettant aux prises le leader incontesté le MB Rouissat (51 pts) à l'USM Annaba (3^e, 40 pts). Si les joueurs de Rouissat abordent cette rencontre avec l'objectif de préserver leur série d'invincibilité à domicile, les Annabais éloignés dans la course à l'accession auront à cœur de faire tomber le leader dans une affiche qui s'annonce indécise. Deuxième au classement à cinq points du leader, l'USM El Harrach se dépla-



cera pour sa part chez l'Olympique Magrane (15^e, 19 pts) avec l'objectif de s'imposer et réduire l'écart sur le MB Rouissat à sept journées de la fin de saison, en attendant le verdict de la Commission de discipline de la LNEA concernant l'affaire du match MBR-USMH. Derrière le duo de tête, l'IB Khemis El-Khechna (4^e, 34 pts) accueillera l'IRB Ouargla (11^e, 27 pts), au moment où l'AS Khroub (6^e, 30 pts) recevra le HB Chelghoum Laid (11^e). Dans la lutte pour le maintien, la JS Bordj

Ménaiel, premier reléguable avec 24 points, est condamnée à obtenir un résultat positif lors de son déplacement chez le NRB Telegma (13^e, 26 pts), alors que la lanterne rouge, l'US Souf, qui a déjà un pied en Inter-régions, sera mis à rude épreuve chez la JSD Jijel (7^e, 29 pts) dans un match à huis clos. Le dernier match de la poule Centre-Est opposant l'US Chaouia (5^e, 32 pts) au MSP Batna (10^e, 28 pts) a été programmé lundi (15h00).

APS

NAPLES UN AN DE PLUS POUR JUAN JESUS ?

Lié à Naples jusqu'en juin prochain, le défenseur central Juan Jesus (33 ans, 11 matchs en Serie A cette saison) pourrait voir son contrat automatiquement prolongé d'une saison, d'après le journaliste Nicolo Schira ce mardi. Le club champion d'Italie en 2023 dispose en effet d'une clause qu'il réfléchit à activer, et ce même si le Brésilien n'occupe pas un rôle majeur au sein de l'effectif.

LIVERPOOL SALAH PROPOSÉ AU BARÇA ?

En fin de contrat en juin, Mohamed Salah (32 ans, 29 matchs et 27 buts en Premier League cette saison) ne sait toujours pas de quoi sera fait son avenir et voit son nom une nouvelle fois associé au FC Barcelone. Selon Sport, l'ailier de Liverpool "s'offre à nouveau au Barça". Le club catalan, déjà sondé par le passé, aurait été recontacté par l'entourage du joueur pour évoquer une potentielle signature l'été prochain.

Si cette perspective a de quoi séduire, les dirigeants barcelonais sont bien conscients de la difficulté de ce dossier sur le plan financier. Actuellement, le leader de la Liga n'a pas les moyens de recruter un joueur dont le salaire est estimé à plus de 20 millions d'euros brut par saison.

BAYERN LA BELLE PERF' DE KANE

Buteur contre le Bayer Leverkusen (2-0), ce mardi lors du 8e de finale retour de la Ligue des Champions, l'avant-centre du Bayern Munich

Harry Kane (31 ans, 36 matchs et 32 buts toutes compétitions cette saison) compile désormais 10 buts sur cette campagne de C1. C'est la première fois de l'histoire de la LdC qu'un joueur anglais réalise une telle performance. Le Munichois fait ainsi mieux que Dennis Viollet et ses 9 réalisations avec Manchester United en 1956-1957.

ROMA PAREDES A PROLONGÉ

Redevenu titulaire depuis l'arrivée de Claudio Ranieri sur le banc, Leandro Paredes (30 ans, 17 matchs et 1 but en Serie A cette saison) ne quittera pas l'AS Rome libre en fin de saison. Le club italien a officialisé ce mardi la prolongation du milieu de terrain argentin jusqu'en juin 2026.

Arrivé en provenance du PSG en 2023, le champion du monde a disputé 129 matchs sous le maillot de la Roma, pour un total de 10 buts et 10 passes décisives.

JUVENTUS MOTTA DÉBARQUÉ DÈS DIMANCHE ?

Très fragilisé suite à la saison plus que médiocre réalisée par la Juventus Turin, 4e au classement de la Serie A et éliminée de toutes les autres compétitions, l'entraîneur Thiago Motta devrait difficilement rester en poste dès la saison prochaine. Pire encore, l'ancien milieu de terrain pourrait être licencié dès dimanche, d'après le journal Tuttosport ce mardi, en cas de nouvelle défaite face à la Fiorentina. Les dirigeants attendent une franche réaction après la claque reçue face à l'Atalanta Bergame (0-4).

BONUCCI EST DÉSESPÉRÉ...

Ancien défenseur central de la Juventus Turin de 2010 à 2017 puis de 2018 à 2023, Leonardo Bonucci, désormais retraité, s'est agacé de la situation de son ancien club, 4e de Serie A et balayé par l'Atalanta Bergame (0-4) dimanche.

"Nous avons fait un match de merde contre l'Atalanta. Je l'ai regardé à la télévision avec mes enfants, qui étaient aussi désespérés que moi. Cela m'a fait mal au cœur. Sans la quatrième place, ce serait une saison ratée", a jugé le champion d'Europe 2021 pour La Gazzetta dello Sport.

Conséquence de cette saison très moyenne : l'entraîneur Thiago Motta se retrouve très fragilisé.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune préside une réunion consacrée à l'examen de la situation du transport aérien

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée à l'examen de la situation du transport aérien, notamment la situation des compagnies Air Algérie et Tassili Airlines, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Au terme de cette réunion, "il a été décidé la création d'une société spécialisée dans le transport aérien domestique, relevant d'Air Algérie", indique le communiqué.



ALGÉRIE - OUGANDA

Le président de la République reçoit une délégation ougandaise conduite par l'envoyé spécial du président ougandais

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, une délégation ougandaise conduite par M. Mohamed Ahmed Kisule, envoyé spécial du président ougandais, conseiller principal chargé des affaires du Moyen-Orient, indique un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem

Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du conseiller du président de la République, chargé des affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, M. Mohamed Hassouni, du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, et du président du Haut Conseil islamique, M. Mabrouk Zaid El Kheir.

VICE-PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION DE L'UA

M^{me} Haddadi prendra ses fonctions aujourd'hui

L'ambassadrice d'Algérie à Addis-Abeba et sa représentante permanente auprès de l'Union africaine (UA), Selma Malika Haddadi, prendra ses fonctions aujourd'hui, jeudi, en tant que vice-présidente de la Commission de l'UA, en remplacement de la Rwandaise Monique Nsanabagwaa, dont le mandat est arrivé à terme.

Mme Haddadi a été élue le 15 février dernier au poste de vice-présidente de la Commission de l'UA avec un total de 33 voix, à l'occasion du 38^e sommet de l'UA. Elle a vaincu la candidate marocaine, éliminée au sixième et avant-dernier tour, alors que les candidates libyenne et égyptienne se sont retirées respectivement au premier et troisième tours. Mme Haddadi avait déclaré à la presse, à l'issue de sa prestation de serment, que sa victoire à ce poste était "un nouvel acquis pour l'Algérie sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", exprimant sa gratitude au président de la République ainsi qu'au ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, pour la confiance placée en sa personne.

Mme Haddadi avait ajouté que cette élection reflétait "la place de l'Algérie et sa profondeur africaine, mais témoigne, également, de la confiance

placée par les pays africains en elle et en sa direction judicieuse", soulignant que l'Algérie "a toujours joué un rôle prépondérant au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et maintenant au sein de l'Union africaine". "Nous allons poursuivre ce travail pour hisser son nom et son drapeau à travers notre direction clairvoyante de l'organisation, tant sur le plan administratif que financier", avait-elle dit également. Mme Haddadi, 47 ans, est présentée par ses pairs comme une diplomate aguerrie, qui cumule plus de deux décennies d'expérience en faveur de la paix et de l'unité du continent.

Elle a occupé, de mars 2023 à avril 2024, le poste de directrice générale Afrique au ministère des Affaires étrangères. Elle a été, entre 2019 et 2023, ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire au Kenya et au Soudan du Sud.

De 2015 à 2019, elle a occupé le poste de ministre conseillère et cheffe de mission adjointe à l'ambassade d'Algérie en Ethiopie et auprès de l'UA. De 2013 à 2015, elle a été sous-directrice du développement social au niveau de la direction générale des affaires politiques et de la sécurité internationale du ministère des Affaires étrangères.

Sa principale mission à ce poste était de préparer et de coordonner la participation de l'Algérie aux discus-

sions mondiales sur les questions liées à la famille, aux femmes, aux enfants, à la santé, à la jeunesse, aux personnes handicapées, au sport et aux personnes âgées ainsi qu'aux Objectifs de développement durable.

C'est elle qui a dirigé avec doigté le bureau algérien pour les réfugiés et les apatrides à la direction générale des affaires juridiques et consulaires du ministère des Affaires étrangères de 2012 à 2013.

Auparavant, elle a occupé le poste de conseillère et cheffe de la section politique au sein de la mission permanente de l'Algérie auprès des Nations unies à Genève. Pour cette élection, Mme Haddadi a proposé une vision nouvelle enracinée dans son "dévouement à l'Afrique" ainsi que dans sa "loyauté" et son "engagement" envers l'UA.

Elle s'est engagée à recentrer l'action de l'UA autour des objectifs fixés par ses pères fondateurs.

Outre le renforcement de la gestion administrative et financière de la Commission de l'UA afin d'instaurer la culture d'efficacité, de transparence et de redevabilité à tous les niveaux, Mme Haddadi s'est engagée à promouvoir les principes du panafricanisme et de l'unité africaine.

Elle s'est fixée pour objectif de consolider la confiance et la synergie entre la commission et les Etats membres de l'UA.

ALGÉRIE - INDE

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie en Inde

Le gouvernement indien a donné son agrément à la nomination de M. Abdenor Khelifi en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de l'Inde, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

ALGÉRIE - CÔTE D'IVOIRE

Le ministre de la Santé reçoit l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire en Algérie

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu l'ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire en Algérie, M. Voho Sahi Alphonse, avec lequel il a examiné les voies de renforcement des relations de coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de la santé et de l'industrie pharmaceutique, indique, hier, un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis d'évoquer les relations privilégiées entre les deux pays et la ferme volonté de renforcer la coopération bilatérale et le partenariat stratégique global", précise la même source.

A cette occasion, le ministre de la Santé s'est félicité du niveau de "la coopération bilatérale fructueuse et privilégiée, ainsi que des relations profondes entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire", soulignant la nécessité de "réactiver la Grande commission mixte entre les deux pays".

A son tour, l'ambassadeur ivoirien a salué "la visite effectuée par M. Saihi en République de Côte d'Ivoire en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et l'audience que lui a accordée le président ivoirien, M. Alassane Ouattara, en vue de renforcer la solidarité africaine et d'accompagner les efforts de développement durable et de paix dans le continent", réaffirmant "la volonté de son pays de renforcer davantage les relations de coopération avec l'Algérie et de les promouvoir à des niveaux supérieurs".

Cette rencontre a été l'occasion d'évaluer la coopération entre les deux pays dans divers domaines et de discuter des voies du renforcement du partenariat bilatéral dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, au mieux des intérêts des deux pays et du continent africain. A cet égard, les deux parties sont convenues de "la nécessité de réactiver la Grande commission mixte de coopération entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire".

Dans ce cadre, "une visite du ministre de la Santé de la République de Côte d'Ivoire est prévue en Algérie pour prospecter les perspectives de coopération dans les domaines de la santé et de l'industrie pharmaceutique, dans le cadre d'une vision stratégique servant les intérêts des deux pays et du continent africain en général".

CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie profondément préoccupée par la situation dans les territoires palestiniens occupés

L'Algérie a exprimé, mardi à New York par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama, sa "profonde préoccupation" quant à la situation dans les territoires palestiniens occupés et aux souffrances incessantes endurées par le peuple palestinien en raison de l'occupation sioniste.

Dans son allocution lors d'un briefing annuel du Conseil de sécurité des Nations unies sur la coopération entre les Nations unies et l'Union européenne (UE), dans le cadre du point de l'ordre du jour "Coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales", M. Bendjama a souligné que l'Algérie est "vivement préoccupée" par la situation dans les territoires palestiniens occupés et "par les souffrances incessantes endu-

rées par les civils palestiniens", saluant "les efforts de l'UE pour atténuer ces souffrances, ainsi que son engagement en faveur d'un règlement juste et durable de la question palestinienne, conformément aux références internationalement reconnues", à savoir la mise en œuvre de la solution à deux Etats.

La réunion d'aujourd'hui se tient "alors que le monde fait face à des crises multiformes et interconnectées exigeant une réponse coordonnée et multilatérale", a-t-il poursuivi, soulignant que "le niveau de complexité de ces défis met en évidence la nécessité d'une coopération renforcée entre les Nations Unies et les organisations régionales, comme le prévoit le chapitre VIII de la Charte des Nations unies". Evoquant la coopération entre l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE), M. Benjama

a affirmé qu'elle "reste la pierre angulaire de nos efforts conjoints face aux crises et pour la construction d'une paix durable", se félicitant du soutien constant de l'Union européenne aux opérations de soutien à la paix de l'UA, l'appelant à poursuivre ces efforts en faveur de ces initiatives vitales, permettant de relever les défis sécuritaires en Afrique.

S'agissant de la crise ukrainienne, M. Benjama a souligné l'importance de privilégier la voie diplomatique et de réunir les conditions propices à un dialogue inclusif et constructif entre les parties, en vue de parvenir à une solution négociée au conflit, fondée sur les objectifs et principes de la Charte des Nations Unies et répondant aux préoccupations sécuritaires légitimes de toutes les parties".